

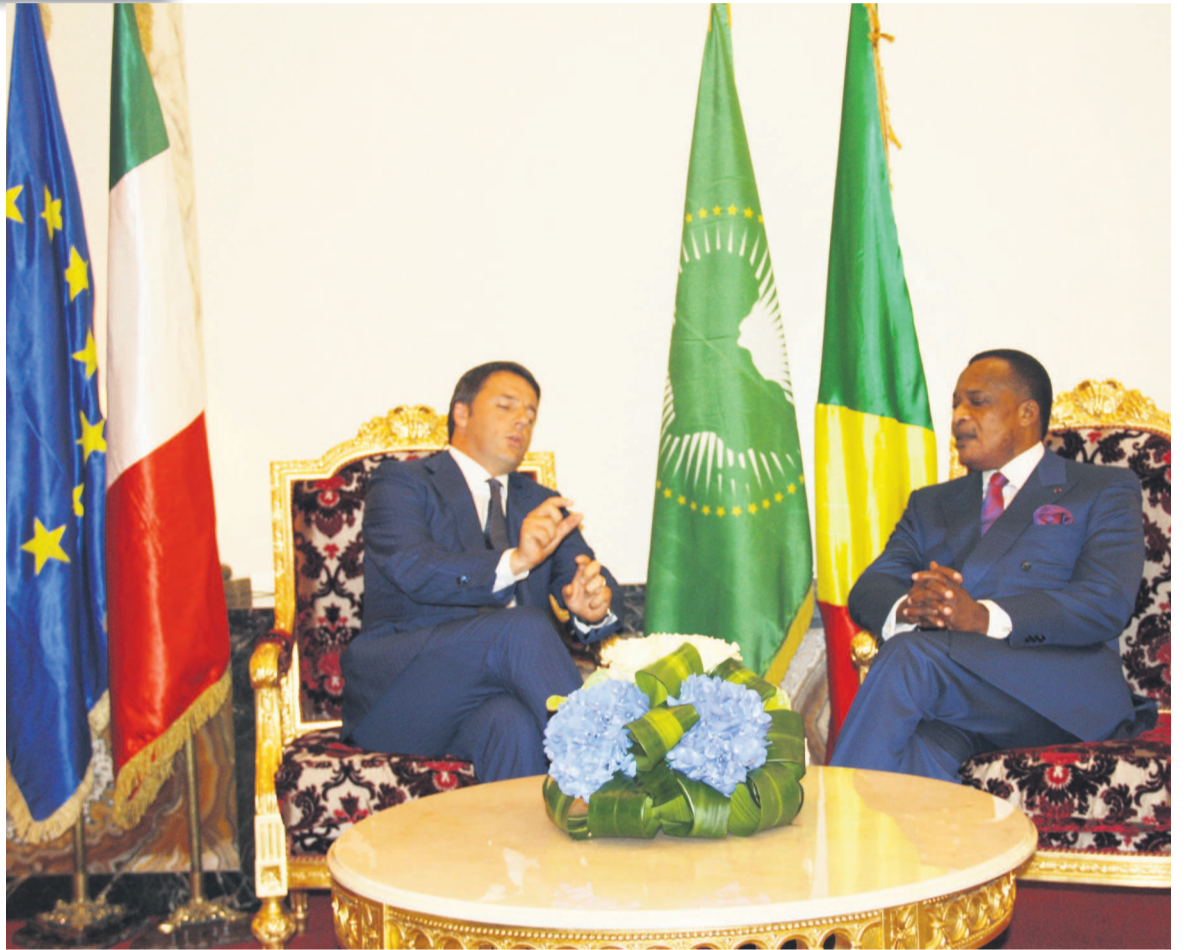


Congo-Italie

La relation de confiance se consolide

Le président Denis Sassou N'Gusso a quitté Brazzaville, hier, pour un séjour de travail de trois jours en Italie. Cette visite confirme l'évolution positive de la coopération bilatérale Brazzaville- Rome, fondée sur le gagnant-gagnant et qui se développe depuis quelques années. S'inscrivant dans la suite de la mission de travail effectuée au Congo, courant juillet dernier,

par le président du Conseil italien, Matteo Renzi, le séjour du chef de l'État congolais en Italie, deuxième partenaire européen du Congo pourrait bien constituer un tournant important du partenariat économique bilatéral. Il devrait pouvoir sortir du seul domaine du pétrole pour toucher d'autres secteurs à l'instar des BTP et de l'agroalimentaire. [Page 7](#)



Matteo Renzi et Denis Sassou N'Gusso lors de la visite du président du Conseil italien à Brazzaville

COOPÉRATION

Cinq nouveaux attachés militaires accrédités au Congo



Les attachés militaires d'Afrique du Sud, de Belgique, d'Italie, du Maroc et de Turquie, tous nouvellement accrédités au Congo, ont été présentés lors d'une cérémonie supervisée hier, au Cercle mess des officiers de Brazzaville, par le ministre à la Présidence chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo. Dans son mot de présentation des

états de services des cinq diplomates, le directeur général des affaires stratégiques et de la coopération militaire, Jean Aimé Ignoumba, a réitéré l'engagement du Congo à « développer avec tous ses partenaires une coopération militaire dans le strict respect de la souveraineté et des engagements internationaux respectifs ». [Page 5](#)

FOOTBALL

La Fécofoot veut se moderniser

Dans la perspective d'une meilleure adaptation au contexte international, la Fédération congolaise de football (Fécofoot) statue sur les amendements et changements éventuels à apporter aux textes fonctionnels et organiques qui la régissent.

La restructuration attendue permettra, selon le chargé des médias de la Fécofoot, Emmanuel Kaba, à la commission juridique et de recours de mieux apprécier les dossiers soumis à son appréciation. Elle concerne notamment le règlement intérieur et financier, le règlement de l'Assemblée générale et le code disciplinaire. [Page 16](#)

ARTS

Les œuvres de Marcel Gotène au cœur d'une exposition itinérante en Europe

La ville suédoise de Göten donnera, dans les prochains mois, le top d'une exposition itinérante, sur douze mois, consacrée aux œuvres de l'un des plus grands artistes peintres congolais, Marcel Gotène.

Initiative de l'Association pour la promotion de l'art contemporain africain, l'exposition fera le tour de douze villes européennes et se clôturera à Paris en France.

L'objectif visé par cette association étant de pérenniser l'œuvre de cet artiste en augmentant sa côte de popularité, en dépit de sa disparition depuis 2013. [Page 11](#)

ÉDITORIAL

Lobbying

ÉDITORIAL

Lobbying

Ne critiquons personne, mais disons tout de même que le Congo ne brille guère dans la sphère internationale par la qualité de l'image qu'il projette de lui et de ses avancées dans tous les domaines. Alors que ses dirigeants, à commencer par le président Denis Sassou N'Gusso, jouent un rôle croissant dans la prévention et la gestion des crises qui déstabilisent l'Afrique centrale, force est de reconnaître que leurs actions ne sont guère relayées comme elles devraient l'être en bonne logique. Et c'est fort dommage dans un moment essentiel comme celui que nous vivons où notre pays se prépare lui-même à de grands changements.

Ne commettons pas l'erreur de dénoncer ici l'un ou l'autre des acteurs du corps diplomatique ou de la communication officielle de l'État. Il serait tout à la fois injuste et irrationnel de rejeter la faute de ces carences sur des personnes ou des entités qui dépendent elles-mêmes d'un système plus large dont elles ne contrôlent pas les activités. Disons simplement que si le Congo veut jouer pleinement le rôle qui peut être le sien dans l'émergence de cette partie de l'Afrique en général et du Bassin du Congo en particulier, il doit accorder plus d'importance qu'il ne le fait aujourd'hui à sa communication extérieure.

Ce qui s'est passé il y a quelques mois lorsque la candidature d'Henri Lopes à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie a été écartée sans ménagement par les chefs d'État présents à Dakar démontre, s'il en était besoin, que notre pays ne se préoccupe pas suffisamment de relayer les décisions prises par ses plus hautes autorités. S'il est reconnu comme un acteur incontournable de la sphère africaine, notamment en raison du rôle qu'il joue dans la recherche d'une solution pacifique en République centrafricaine et des propositions qu'il formule en vue de l'édification d'un mécanisme panafricain de gestion des crises, il se montre peu efficace dans la mise en avant de ses interventions.

Pour dire les choses de façon crue, il existe un décalage évident entre l'affirmation de notre capitale, Brazzaville, comme l'un des lieux de rencontre et de débat les mieux équipés du continent et la faiblesse des moyens de communication qui ont pour mission de projeter cette réalité à l'échelle de la planète. Pour nous qui observons la scène internationale, il ne fait aucun doute qu'une mise à niveau devient nécessaire.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des engagements en faveur de la faune sauvage

L'organisation non gouvernementale internationale de conservation de la nature WCS, la CIB, l'IFO et le gouvernement ont réaffirmé leur engagement à faire face aux problèmes tels le braconnage, l'exploitation illégale de la faune sauvage.

Le partenariat public-privé lié aux projets de gestion des écosystèmes périphériques de ces parcs nationaux (Progepp) a été réactualisé. Le vide juridique a été comblé à travers la signature d'un Protocole d'accord. Les sociétés forestières, WCS et le gouvernement ont formalisé le 24 février les documents relatifs à ce partenariat, qui n'était plus à jour depuis fin 2012. Ils concernent la gestion

ainsi pour sécuriser les éléphants en particulier et les mammifères en général. Ils ont aussi mission de la gestion plus transparente des fonds des donateurs multinationaux.

« Les yeux de la communauté internationale seront fixés sur les activités de conservation au Congo. WCS va soutenir les coordinateurs dans leur tâche quotidienne et jouer son rôle de partenaire



L'échange de parapheurs entre les deux parties

durable de la faune dans les concessions forestières de Ngombe et Kabo, autour des parcs nationaux Nouabalé-Ndoki et Odzala-Kokoua

Le ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Henri Djombo, le directeur général de WCS-Congo, Mark Gately, le président du conseil d'administration de la Congolaise industrielle de bois (CIB), Robert Hunink, le gérant de l'Industrie forestière de Ouesso (IFO), Ulrich Gravet, ont paraphé les protocoles d'accord relatifs à la mise en œuvre des Progepp. Ce partenariat permet aux partenaires de bénéficier d'un appui technique et financier substantiel et subséquent.

Comparé au partenariat précédent, celui-ci donne beaucoup plus d'autonomie aux coordinateurs nationaux des deux projets. Ceux-ci ont bien plus beaucoup de responsabilités

priviliégiés du gouvernement dans le domaine de la conservation en appuyant les efforts pour garantir la gestion de la faune dans les concessions forestières », a rappelé Mark Gately.

CIB et IFO, comptent environ 2,5 millions d'hectares de forêts contiguës, certifiées FSC. Selon Robert Hunink, ces sociétés sont capables de travailler en partenariat avec le gouvernement et le WCS dans le futur, dans le même esprit de concertation et de transparence.

« Nous sommes ensemble depuis plusieurs années pour sauvegarder la grande richesse biologique », a souligné Ulrich Gravet.

Le Progepp est un instrument important comprenant les éco gardes qui assurent la surveillance du territoire, luttent contre le braconnage. « Nous devons donc prendre très

au sérieux ce projet », a interpellé le ministre congolais Henri Djombo. Il a signifié que le Congo détient la parfaite connaissance de sa faune et de sa flore sauvage à la suite des inventaires des multi ressources réalisés. Le Congo possède des informations importantes permettant de mobiliser les moyens pour garantir une gestion rationnelle de sa faune et sa flore.

« L'expérience acquise en cette matière nous place au-devant de la scène environnementale en Afrique centrale car c'est la première expérience dans le bassin du Congo où la surveillance de la faune et de flore est assurée par des équipes bien formées, bien disciplinées, expérimentées qui nous garantissent les résultats qu'aujourd'hui nous avons acquis », a souligné le ministre.

A l'orée de la conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvage d'Afrique, ces deux expériences devraient-elles être la base de la stratégie nationale de lutte contre le braconnage et pourraient-elles servir à élaborer la stratégie régionale que se propose de produire la conférence de Brazzaville en avril prochain ?

Notons que c'est en 1999 que le gouvernement, la CIB et WCS avaient pour la première fois signé un protocole d'accord pour assurer la gestion durable de la faune dans les concessions forestières. Le projet de gestion de la périphérie au parc national Nouabalé-Ndoki a été accueilli comme modèle dans la conservation. Le projet a permis la mise en place d'un code d'éco garde ayant garanti la sécurité des éléphants et d'autres mammifères dans les concessions ; la gestion de la chasse par les employés et des communautés locales ; la pérennité de la faune. Fort de cette collaboration en 2007, WCS et le gouvernement ont lancé un partenariat semblable dans les concessions gérées par la société IFO.

Nancy France Loutoumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis

Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,

Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,

Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama

(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné

Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de

service), Jean Jacques Koubemba, Josiane

Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras

Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana

(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou

(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath

(chef de service), Luce Jennyfer Mianzou-

kouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté

de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

INTERVIEW

Paul Obambi : «les décideurs congolais ont un train de retard sur l'évolution du secteur privé»

Le Pdg du groupe Sapro et président de la Chambre de commerce et d'industrie de Brazzaville, Paul Obambi, vient de séjourner à Casablanca du 19 au 20 février. Il comptait parmi les invités à la 3ème édition du forum international « Afrique Développement » co-organisé par le groupe Attijariwafa bank et Maroc Export. « Le temps d'investir », tel a été le thème de cette rencontre des décideurs économiques. Dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, le patron des patrons congolais plaide pour un secteur privé compétitif, et à même de booster la croissance.

LDB : On a constaté au cours du forum une forte participation du secteur privé des autres espaces communautaires, Afrique de l'Ouest et Afrique de l'Est. Mais une faible participation de l'Afrique centrale, notamment du Congo. Comment l'expliquez-vous ?

Paul Obambi : L'explication à cette faible représentativité se situe à deux niveaux. La première est institutionnelle, car le cadre macro-économique tel que tracé au Congo ne permet pas aujourd'hui au secteur privé de s'épanouir vu que peu d'acteurs de ce secteur se tournent vers un secteur privé formel. En effet, chacun essaie de tirer des revenus dans une gymnastique indescriptible. Or, ceux qui sont invités à ce forum marocain évoluent dans un cadre formel avec des capitaux propres. La deuxième dimension est certes institutionnelle mais intimement liée au problème de libre échange à l'intérieur de la sous-région d'Afrique centrale qui connaît des problèmes de mobilité des personnes et des biens. Ceci, à cause de l'institution des visas qui compliquent la situation aux chefs d'entreprise.

Je prends l'exemple de Brazzaville et Kinshasa, deux villes les plus rapprochées au monde, qui viennent d'instituer un

visa pour leurs citoyens souhaitant se rendre dans l'une ou l'autre ville. Certes qu'il y a des problèmes de sécurité et de politique, mais je pense que tout ceci devrait être cerné entre les États afin de faciliter la mobilité. N'oubliez pas que Kinshasa représente, pour nous autres opérateurs, un grand marché avec presque 15 millions d'habitants contre un million et demi pour Brazzaville. Ces mesures sont réductionnistes comparé au Cameroun qui a beaucoup investi dans le secteur primaire en s'ouvrant même au marché nigérian.

LDB : Nous avons constaté une sous-représentation du Congo au plus haut niveau à ce forum. Que perd le Congo quand ses décideurs manquent à de telles rencontres ?

P.O : Je crois que les décideurs congolais ont un train de retard sur l'évolution du secteur privé. Nombreux n'ont pas encore compris la dynamique du secteur privé. On le dit assez souvent dans les discours auxquels je n'y crois personnellement pas. Vous avez raison : il n'y a eu aucun ministre congolais contrairement à l'Afrique de l'Ouest dont on a noté la participation des ministres d'État et autres en charge des questions économiques à ce forum. Je suis

désolé pour le Congo alors que la rencontre permet de présenter notre modèle et notre plan de développement à l'instar du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et même du Gabon qui y étaient fortement représentés. Voyez-vous : près de dix pays ont eu des stands sauf le Congo ! Je pense qu'investir dans un tel secteur est beaucoup moins cher qu'un meeting organisé au Boulevard des armées. J'appelle donc à une prise de conscience des acteurs publics car le secteur privé a un rôle considérable à jouer pour la croissance et la résorption du chômage des jeunes. Je pense que ce n'est pas l'argent qui a manqué pour payer le billet d'un des membres du gouvernement pour représenter le Congo. Je suis scandalisé et je le dis en toute responsabilité.

LDB : Un mot sur le thème du forum, « Le temps d'investir » ?

P.O : beaucoup d'éléments regroupés font que la question concernant l'investissement occupe aujourd'hui l'actualité en Afrique. On note actuellement l'émergence d'une classe moyenne. Ceci dit, l'Afrique étant attractive, il est important d'investir dans ce continent.

LDB : Pensez-vous que la coopération Sud-Sud s'impose à l'heure actuelle comme un levier pour le développement économique de l'Afrique ?

P.O : Effectivement. Cette coopération s'impose à nous d'autant plus que l'Afrique est notre marché intérieur. Les blocs se sont constitués, notamment l'Europe et l'Asie, et en face se trouve l'Afrique. D'où



Paul Obambi, Pdg du groupe Sapro et prdt de la chambre de commerce et d'industrie de Brazzaville/photo guy-gervais Kitina - Adiac.

la nécessité pour nous de nous développer à l'intérieur, tant au plan public que privé. Imaginez qu'un pays comme le nôtre se situe à peine à 2,8% dans le commerce inter africain. Je pense que la coopération Sud-Sud est une dimension obligatoire et indispensable pour un bon démarrage.

LDB : Comment les pays africains doivent-ils s'y prendre afin de susciter des investissements de qualité ?

P.O : Au niveau public, tous les pays s'accordent à disposer d'un plan de développement pour aller vers l'émergence et donc vers la qualité. À ce sujet, le secteur privé est concerné

au premier chef dans la mesure où il reste le moteur de croissance et donc le pourvoyeur d'emplois. Malheureusement, le financement demeure, jusque-là, un réel problème pour le secteur privé, surtout au Congo, au regard du difficile accès aux crédits bancaires qui exigent des contreparties à la hauteur des montants sollicités. Cela ne freine-t-il pas aussi la croissance ? Je pense aussi que l'attitude des banques est aussi liée au mode de fonctionnement de nos entreprises qui doivent beaucoup plus aller vers le caractère formel.

Propos recueillis par Guy-Gervais Kitina

MONNAIE ÉLECTRONIQUE

La carte de transfert Ntic change de dénomination

Auparavant appelé Ntic cash, la carte de transfert d'argent de la société togolaise CLK a changé de dénomination pour des raisons d'uniformisation. Cette carte porte désormais le label Chrono cash.

Le président directeur général de cette société, Cedar Léopold Kpaizoun, a présenté officiellement, le 24 Février à Brazzaville, le nouveau modèle au cours d'une conférence de presse.

Les cartes sont toujours disponibles dans les agences de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco), à travers le territoire national. Celle-ci les vend depuis 2012 à l'actif du partenariat qu'avait signé CLK Technologie et le ministère des Postes et télécommunication. La société togolaise n'a pas le monopole du marché congolais en termes de cartes de transfert d'argent, d'autres sociétés emboîtent le pas. Ces cartes de transfert d'argent, Chrono cash sont d'une valeur comprise entre

1000 et 1 million de Fcfa. Pour s'en procurer, point n'est besoin de remplir un formulaire, ni de posséder une pièce d'identité. Il suffit pour le client de se rapprocher d'un point de vente. Cependant la personne qui achète la carte devra payer les frais de transfert.

Après le lancement du produit en République démocratique du Congo et la république du Congo, CLK Technologie compte s'installer dans d'autres pays africains, tels, le Gabon, le Mali et le Sénégal avant de se tourner vers l'Asie et les États-Unis.

Notons que la société NLK technologies est le propriétaire de la marque de transfert de fonds par cartes (Chrono cash) auprès de l'organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI, Yaoundé). Elle a, par ailleurs, obtenu l'agrément auprès de la BCEAO pour exercer auprès de son partenaire financier : Union Togolaise de Banque (UTB), la première banque du pays.

Lopelle Mboussa Gassia

PME

Le secteur invité à travailler en synergie

Le secteur des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat (PME) fondé sur la transformation des produits agricoles gagnerait, en termes de résultat, à travers une collaboration étroite avec des structures adéquates. Pour s'approvisionner il devrait travailler en synergie avec les ministères de l'Agriculture et de l'Économie forestière. Le représentant du système des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (Fao), Dieudonné Koguyagda, l'a signifié à l'issue d'une dernière audience qu'il a eue avec le ministre des PME, Adélaïde Mougany. Arrivé au terme de son mandat, Dieudonné Koguyagda a souligné que les PME ont du mal à s'en sortir, faute de source d'approvisionnement.

« On ne peut pas parler de PME sans intéresser les secteurs censés l'alimenter. Car, pour se développer les PME se focalisent sur la transformation des produits forestiers, agricoles », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, durant son mandat, la Fao a participé à la mise en place de deux sites pilotes

pour la domestication des produits forestiers non ligneux, à savoir le gnetum africanum.

En collaboration avec d'autres systèmes des Nations unies, la Fao a de même apporté son appui technique aux initiatives privées et aux groupements évoluant dans le secteur agricole. Comptant sur les compétences de son successeur, le représentant sortant de la Fao a indiqué : « Le développement est une course de fonds. Nous avions démarré des initiatives et nous attendons qu'il y ait une continuité. Je me ferai le devoir de mettre à la disposition de mon remplaçant toutes les données nécessaires pour que la relation se poursuive et s'approfondisse davantage ». Satisfait du travail amorcé avec son département, le ministre de tutelle compte sur l'assistance de cette organisation onusienne, pour développer l'entrepreneuriat, puis mettre en place un cadre qui favoriserait la domestication et la commercialisation du gnetum puis du thé « Bulukutu », activités génératrices de revenus.

L.Mb.G.

SANTÉ

Examen de la loi-cadre sur l'homologation des médicaments en Afrique

Les experts de l'Agence du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et du Parlement panafricain, en collaboration avec le ministère de la Santé et de la population et d'autres partenaires examinent du 24 au 25 février, à Brazzaville la loi type de l'Union africaine (UA) sur l'harmonisation de l'homologation des médicaments.

L'objectif est de permettre aux pays membres de l'Afrique centrale au cours de cette réunion de concertation d'apporter leurs contributions afin de faire approuver cette loi-cadre par les organes de l'UA.

Cette loi-cadre sur l'harmonisation et règlement des produits médicaux vise entre autres, à combler les lacunes juridiques qui entravent la régulation et l'harmonisation régionale des médicaments; assurer une approche systématique pour l'élaboration régionale. Il s'agit aussi d'assurer une législation harmonisée sur la réglementation des médicaments dans les pays africains soutenant ainsi la volonté de l'UA à promouvoir la production locale des produits pharmaceutiques en vue de la protection de la santé publique et de la contribution à la croissance économique. Placée sous la direction du conseiller pour l'enseignement médical et la recherche du ministre de la Santé et de la population, Florent Balandamio, la cérémonie d'ouverture a été

marquée par quelques allocutions et la projection d'une vidéo sur les médicaments falsifiés et de qualité inférieure.

La représentante de la Commission de l'UA, le Dr. Janet Byaruhanga a dans son intervention évoqué l'insuffisance des investissements; le manque des systèmes de prestation de soins de santé et la prolifération des produits contrefaits dans les



Légende: photo de famille (crédit-adiac)

marchés africains. Des manquements qui selon elle, empêchent à l'Afrique de tirer profit du potentiel économique de soins capital humain et social. Elle a, par ailleurs, invité les experts à faire une analyse critique de la loi-cadre proposée par l'UA, en vue de renforcer le système de santé en Afrique. « Cette loi-cadre facilitera la mise en œuvre des stratégies et des programmes continentaux, tel que le programme africain de régulation », a conclu Dr Janet Bya-

ruhanga.

Dans son mot d'ouverture, Florent Balandamio a déploré l'ampleur des produits falsifiés et de moindre qualité dans le continent. « Ces produits menacent diversement les malades puisqu'ils ne peuvent contenir de principe actif, ou avoir celui-ci en quantité insuffisante ou peuvent être associés à l'usage de ces produits fabriqués et vendus par des

criminels ou organisations qui profitent des faiblesses de la réglementation pour leur mise sur le marché à des fins de commerce rentable. La fréquence des faux médicaments dans les pays développés est de l'ordre de 1% contre près de 15% dans les pays en développement, qui de plus présentent des réglementations faibles, facteurs favorisant la prolifération des faux médicaments », a-t-il conclu.

Lydie Gisèle Oko

JUSTICE

Le PAREDA fait don aux structures judiciaires congolaises

Le Projet d'actions pour le renforcement de l'Etat de droit et des associations (Pareda) a procédé le 24 février à Brazzaville, dans le cadre de ses activités menées en partenariat avec l'Union européenne et le Congo, à la remise de cinq cents manuels de procédures à l'Inspection générale des juridictions et des services judiciaires (IGJSJ).

Outre ces manuels, ce don était également composé d'un lot des médicaments destinés à la direction générale de l'Administration pénitentiaire et du matériel de santé pour les infirmières des maisons d'arrêt de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Dans son mot de circonstance, l'attaché de coopération justice et droits humains à la délégation de l'Union européenne au Congo, Xavier Moroni, a signifié que l'objectif de ce projet, dont la première phase est sur le point de se conclure est de consolider l'Etat de droit en République du Congo, à travers un meilleur fonctionnement de la justice.

Il s'agit aussi, a-t-il souligné, d'améliorer la qualité des services des juridictions et d'assurer le respect des bonnes pratiques au sein de la maison justice. De ce fait, le PAREDA a mis l'accent sur le renforcement des capacités de l'Inspection générale des juridictions et des services judiciaires. Il a aussi apporté un appui technique en équipements et une formation en informatique à cette inspection.

Le PAREDA qui n'est pas à sa première dotation du genre, a par le passé fourni des lits et des matériels pour les détenus des maisons d'arrêt, ainsi que du matériel pour les ateliers de formation professionnelle.

S'adressant pour sa part à l'assistance, le directeur de cabinet du ministre de la Justice, Alphonse Dinar Mobanga Mokonzi a révélé que la présente cérémonie était d'une importance particulière, puisqu'elle a permis de doter le personnel de l'Inspection générale des juridictions ainsi que l'administration pénitentiaire des outils d'une grande nécessité dans l'exercice de leur métier. Il a par ailleurs, exhorté le personnel des services bénéficiaires de faire bon usage du matériel reçu.

Jean Jacques Koubemba

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste

Société internationale cherche des candidats pour un poste de Coordinateur (trice) de projet basé à Brazzaville.

Profil

- Les candidats doivent être qualifiés d'un Diplôme universitaire supérieur en gestion forestière ou en informatique.
- Ils doivent démontrer 5 ans d'expérience en développement de systèmes informatiques et en gestion forestière en Afrique Centrale.
- Bonne connaissance du processus APV FLEGT requise.
- Compétences avérées en planification des activités et rédaction de rapports.
- Expérience souhaitée en tant que formateur et en gestion d'équipe. Excellente communication écrite et orale.
- Bon relationnel avec les ONGs, les administrations et les sociétés privées.
- Maîtrise de l'anglais.

Dossier de candidature

Chaque dossier de candidature doit comporter :

- Un CV
- Une lettre de motivation

Dépôt et date de clôture des dossiers

Les dossiers de candidature sont à envoyer avant le mardi 17 mars 2015, par mail, à l'adresse suivante : coordonateur.brazzaville@gmail.com

Les Dépêches de Brazzaville recrute pour le compte de sa rédaction basée à Brazzaville, au Congo, des secrétaires de rédaction et relecteurs (rewriters).

Profil requis : licence en sciences et techniques de la communication (journalisme) ou en lettres.

Qualités/compétences exigées : bonne maîtrise de la langue française (grammaire), maîtrise de l'outil informatique, culture générale, maîtrise de l'actualité nationale et internationale. Avoir exercé dans la presse écrite, dans un média, ou dans un service de communication. Disponibilité et capacité à travailler en équipe et sous pression.

Tâches prioritaires à accomplir : relecture et correction des articles à publier sur le site de l'agence et dans le journal.

Les personnes intéressées par cet avis de recrutement sont priées de déposer leurs dossiers de candidature au secrétariat du journal Les Dépêches de Brazzaville, sis au 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, à Mpila (en face de CFAO)

Composition du dossier : lettre de motivation, CV et copie légalisée du diplôme exigé.

NB : seuls seront contactés, les candidats dont les dossiers seront sélectionnés.

Délai de dépôt des dossiers : le 07 mars 2015.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Pour lutter contre le terrorisme, il ne faut pas moins d'Europe, il en faut plus ».

François Hollande, président de France, dîner du CRIF à Paris, 23 février 2015

« Se référer à la parole de Dieu à tout bout de champ freine le développement des sociétés musulmanes. »

Abdelmajid Charfi, islamologue et universitaire tunisien, Jeune Afrique N°2823 du 15 au 21 février 2015

« 82 % des Français estiment que la religion est une question privée et que les signes d'appartenance religieuse doivent rester discrets en public »

Extrait de l'étude réalisée par l'institut Sociovision, réalisée en novembre 2014 et publiée dans La Voix de la Russie, 26 décembre 2014

« Je l'aime [la liberté de la presse] par la considération des maux qu'elle empêche, bien plus que pour les biens qu'elle fait. ».

Alexis de Tocqueville cité par Serge July, cofondateur de «Libération», auteur du «Dictionnaire amoureux du journalisme», Libération du 30 janvier 2015

« Les collectivités territoriales doivent promouvoir de véritables programmes de développement zonaux dans leur territoire local. Malheureusement, les élus locaux, peinent à faire de la gouvernance locale, une gouvernance territoriale itérative, inclusive et participative. Ils peinent à apprendre de la pédagogie par l'action. Ils peinent même à s'informer pour mieux se former. »

Samuel Sene, sénégal, écrivain-consultant, Le Quotidien, 12 février 2015

DIPLOMATIE

Cinq nouveaux attachés de défense au Congo

Le ministre à la présidence, chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a présidé, le 25 février au Cercle mess des officiers de Brazzaville, la cérémonie officielle d'accréditation des attachés militaires de défense de l'Afrique du sud, de la Belgique, de l'Italie, du Maroc et de la Turquie auprès de la République du Congo avec résidence à Kinshasa.

Plusieurs autorités civiles et militaires étaient présentes, parmi lesquelles les ambassadeurs des cinq pays, le chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi, ainsi que les membres du haut commandement.

Pour l'Afrique du sud

Né le 1er novembre 1959 en Afrique du sud, le colonel Mzinjana Mvuzo est marié et père de deux enfants. Il a occupé plusieurs fonctions au sein des forces armées d'Afrique du sud. Pour le compte des Nations unies, il a été déployé au Sud Kivu en RDC en 2004, au Burundi en 2006, avant de commander le contingent de la Monuc en 2008. Ce brillant parcours lui a valu médailles et décorations.

Pour la Belgique

Né le 20 janvier 1962 en Belgique, le

colonel Stève Vermeer a fait sa formation initiale à l'âge de 15 ans où il entre à l'école royale des cadets, avant de rejoindre l'école royale militaire. Il bénéficie en 1994 d'une formation de candidat officier supérieur à l'institut royal supérieur de défense. En 2000, il obtient son brevet d'état-major. En 2004 il se spécialise en matière sécuritaire à Genève en Suisse. Il exerce ensuite les fonctions d'Officier maintenance et commandant en second d'une batterie d'artillerie, professeur militaire en charge de la formation en leadership et en management, etc.

Pour l'Italie

Né le 27 juillet 1966 à Trente, le colonel Giovanni Coradello a fait sa formation initiale en 1987 à l'académie militaire où il a suivi le cours d'état-major et le cours supérieur du collège de défense de l'Otan. Il est licencié en sciences stratégiques. Au plan interne, il a occupé plusieurs fonctions, dont celles de chef de bureau Planification et de commandant de corps du 7e régiment Alpins. Et enfin, au niveau international, il a assumé les fonctions de commandement dans les structures de maintien de la paix des Nations unies au Mozambique et en Afghanistan.

Pour le Maroc

Né en 1956 à Tata, le colonel Abdelkrim Taqui, est marié et père d'un en-

fant. L'officier d'infanterie est en service en 1978, il est titulaire du cours d'état-major et a occupé les fonctions de commandant de compagnie et chef de division près l'état-major général, etc.

Pour la Turquie

Né le 16 mai 1972 à Istanbul, le capitaine de vaisseau Yavuz Guelir, est marié et père de deux enfants. Formé à l'académie navale et diplômé de l'Ecole supérieure de guerre navale, ce brillant officier a occupé des fonctions dans les commandements opérationnels et organisationnels de la marine turque.

Rappelons que cette cérémonie matérialise symboliquement les rapports d'amitié et de coopération militaire entre le Congo et ces cinq pays. « C'est bien dans ce contexte que le gouvernement de la République apporte sa contribution aux efforts de sécurité collective, en développant avec tous ses partenaires une coopération militaire dans le strict respect de la souveraineté et des engagements internationaux respectifs », a déclaré dans son mot de présentation des états de service de nouveaux attachés de défense, le directeur général des Affaires stratégiques et de la coopération militaire, Jean Aimé Ignoumba.

Guillaume Ondzé

GENDARMERIE NATIONALE

350 agents formés au maintien de l'ordre

Le stage de recyclage des unités mobiles et d'intervention, organisé du 19 janvier au 20 février à l'École de la gendarmerie nationale (EGN) de Bifouiti, a permis d'inculquer aux participants les techniques de maintien de l'ordre et de l'intervention professionnelle ainsi que les aptitudes au commandement d'une unité mobile ou d'intervention.

En effet, ce stage de perfectionnement était destiné aux gendarmes servant dans les unités mobiles, à la Garde républicaine et dans certaines unités spécialisées. Selon le commandant de l'EGN, le colonel Roger Ibata-Yombi, « Les enseignements ont permis aux stagiaires d'acquérir des connaissances dans le domaine de la réglementation du maintien de l'ordre, l'exécution des opérations de maintien de l'ordre, de l'intervention professionnelle et la croissance des cadres d'ordres au maintien de

l'ordre. »

L'organisation de ce stage répondait à une double nécessité : notamment améliorer le rendement des unités mobiles et être en phase avec les prescriptions de la hiérarchie dans la gestion de crise de grande envergure dans le cadre de la maîtrise de la violence.

« Ne perdez jamais de vue la nécessité que les citoyens doivent trouver dans vos méthodes de travail, le professionnalisme. Sachez que vous êtes les soldats de la loi. La loi vous donne des pouvoirs étendus qui impliquent des devoirs dont le plus important est le respect de la dignité de la personne humaine et des droits de l'Homme, fondements de la Charte des Nations unies ratifiés par le Congo », a martelé le colonel Roger Ibata-Yombi.

Présidant la cérémonie, le commandant de la gendarmerie nationale, le général de brigade Paul Victor Moigny a rendu hommage à l'ensemble des acteurs qui ont concouru à la

mise en scène l'idée de la démonstration finale de l'exercice Pandore III organisé le 19 février à l'esplanade du stade Alphonse Massamba-Débat. Selon lui, dans toute entreprise qui concerne l'homme, le secret de la réussite est dans la formation. « Quand il s'agit de restaurer l'ordre et la tranquillité, chez nous gendarmes, les unités mobiles et d'intervention sont très fortement sollicitées. C'est vous, chers stagiaires, qui incarnez la force et la loi. C'est vous qui êtes le fer de lance de l'intervention. C'est donc à vous qu'incombe la mission lorsque quelques citoyens abusent de leur liberté empêchant les autres à jouir de la leur; de vous placer au premier rang en vue de rétablir l'ordre ainsi perturbé », a précisé le général Paul Victor Moigny. Rappelons qu'à la fin du stage, des attestations de félicitation ont été offertes aux encadreurs et celles de fin de stage aux participants.

Parfait Wilfried Douniama



Une expertise à votre portée

FORMATION - COACHING - ASSISTANCE TECHNIQUE

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

Le cahier des charges fonctionnel et technique : de l'analyse du besoin à l'élaboration

DUREE

3 jours

PERIODE

4 au 6 mars 2015

COUT

300 000 FCFA

La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne

5 jours

9 au 13 mars 2015

450 000 FCFA

Optimiser ses outils et techniques de recrutement

3 jours

11 au 13 mars 2015

300 000 FCFA

Les fondamentaux du marketing

4 jours

17 au 20 mars 2015

400 000 FCFA

Suivi-évaluation des projets et programmes

5 jours

23 au 27 mars 2015

450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Promo 5 X PLUS

**GAGNE 5 FOIS
TA CONSOMMATION**

Consomme ton crédit,
atteins ton objectif du jour
et **gagne 500% de bonus**

Studio Olympe



*Bonus utilisable jusqu'à 23h59
vers airtel et Warid

CONGO-ITALIE

La confiance au coeur d'une coopération

S'il y a un mot qui pourrait parfaitement résumer la coopération du Congo avec l'Italie, pays qui accueille le président Denis Sassou Nguesso pendant trois jours, c'est bien le mot confiance. Confiance dans un partenariat stratégique qui a su faire du pétrole, depuis les années 1960, un atout central.

Cette confiance s'exprime dans la présence au Congo du géant pétrolier ENI (Agip au départ) qui a conduit des projets qui se sont diversifiés au fil des ans. Confiance qui fait qu'aujourd'hui, au niveau institutionnel à Rome, le Congo est devenu synonyme d'espoir pour l'avenir stratégique et énergétique de l'Italie. Il ne s'agit pas d'une incantation.

Du samedi 19 au lundi 21 juillet dernier, le Premier ministre italien, Matteo Renzi, a réalisé une tournée afri-

caine au pas de course, la première d'un officiel italien de ce niveau. Sans surprise, c'est bien le Congo que le jeune et énergique Premier ministre a mis sur sa ligne de parcours après le Mozambique et avant l'Angola. Grâce aux accords signés à Maputo, à Brazzaville et à Luanda, le PIB italien s'améliorera d'un point dans les mille prochains jours, avait alors dit M. Renzi à son retour à Rome.

Devant les députés de son pays, il avait tenu à préciser que ce voyage avait été tout sauf du tourisme. « *Je n'étais pas en vacances, mais en voyage d'affaires pour le bien et l'avenir du pays et de l'Afrique* », devait-il dire. Avec pour objectif de poser les bases durables d'une coopération nouveau style avec l'Afrique, coopération que Rome appelle désormais de ses vœux. « *Un pays (comme l'Italie, Ndlr) qui a de l'ambition, bâtit des stratégies à moyen terme. Dans dix ans, l'éner-*

gie, l'agroalimentaire et l'export seront au coeur de l'Italie industrielle » en Afrique grâce au know how de ses PME et au partenariat de respect qui s'établit.

«Il est temps de changer les règles du jeu mondial»

« *L'Afrique est une opportunité pour relancer le défi politique au niveau de nos relations internationales, en économie et dans la société civile.* » Aujourd'hui, à 40 ans, Matteo Renzi reste comme hier l'homme qui bouscule tout, même au sein de la classe politique de son pays et dans les relations internationales. « *Il est temps de changer les règles du jeu mondial ; l'Afrique doit avoir son membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies* ». En tout cas, de son premier passage en Afrique en juillet dernier, centré sur l'économie, Matteo Renzi a su tirer une conclusion des plus positives. Le courant est visiblement passé avec le président Denis

Sassou N'Gusso. Il continue de passer aujourd'hui à travers des échanges de plus en plus importants en volume et en qualité. En décembre dernier, une délégation de haut-niveau conduite par le ministre Jean-Jacques Bouya de la Délégation générale aux Grands Travaux a séjourné à Rome. Il y a eu d'importants contacts directs avec la Confindustria, le patronat italien qu'il a d'ailleurs invité à Brazzaville. Réponse assurée puisque le 26 janvier dernier, une forte délégation d'industriels italiens, conduite par le Vice-ministre du Développement économique, Carlo Calenda, foulait le sol de Brazzaville pour se rendre compte des opportunités concrètes qu'offre le Congo en dehors du pétrole.

Visite à Brazzaville, visite aux zones industrielles d'Oyo-Ollombo, Ouessou et Pointe-Noire : hommes d'affaires et industriels italiens semblent ne pas avoir été déçus par ce déplacement. Il n'est d'ailleurs pas exclu que ce fût à cette occasion que l'idée d'un voyage du président en Italie ait pris corps. Ce ne sera pas la première venue à Rome, mais ce sera sans doute un voyage historique au plan économique, puisqu'il consolide les bases d'une coopération qui, sortant du pétrole qui reste toutefois un pivot, touche à divers domaines dans le BTP, les infrastructures, l'agro-alimentaire ou encore l'éducation.

L'Italie, 2^e partenaire européen du Congo

L'Italie est engagée dans la construction de logements-modèles à Kintélé en même temps qu'elle conduit le pa-

rachèvement des lignes d'électrification Haute tension à partir de la centrale à gaz de Pointe-Noire. Le géant ENI annonce découvertes sur découvertes en offshore, au large des côtes ponténégrines, consolidant la position du Congo en tant que partenaire de poids. « *Aujourd'hui, l'Italie est à la 2^e place des partenaires européens du Congo. C'est l'une des économies les plus dynamiques du continent. Le pays entend accomplir des pas de géant sur la voie de son développement industriel et d'infrastructures* ».

Ce partenariat gagnant-gagnant part du constat positif, à Rome sur le fait que le Congo est appelé à une voie d'avenir dans l'immédiat. « *Le Congo vient de lancer un plan économique avec l'objectif ambitieux de porter le pays au niveau d'une économie émergente d'ici à 2025. L'Italie et son système entrepreneurial peuvent être des partenaires de références dans un tel processus* », assure Carlo Calenda. Il l'a expliqué à la presse de son pays, trop souvent empêtrée dans la confusion entre Congo-Kinshasa et Congo-Brazzaville. « *Il est parmi les tout premiers États africains à s'être inscrits pour une participation attendue à l'Exposition universelle de Milan* », qui s'ouvre le 1er mai prochain, s'est réjoui le ministre. Les jalons sont donc posés. La concrétisation ne saurait attendre.

Lucien Mpama

ÉDUCATION

La Fondation Privat-Frédéric-Ndeké renouvelle son engagement à financer l'encadrement des étudiants

Les responsables de cette ONG ont signé le 23 février à Brazzaville, un accord renouvelant leur partenariat avec le Centre d'apprentissage dynamique et économique de Talangai (Cadet), en vue de l'encadrement des étudiants de la Faculté des sciences économiques de l'université Marien-Ngouabi, résidant dans le 6^e arrondissement de Brazzaville, Talangai.

S'exprimant à cette occasion, le coordonnateur de la Fondation Privat-Frédéric-Ndeké, Ghislain Ofamalekou, a salué le partenariat qui les lie à le Cadet qui est, pour cette ONG, un moyen parmi tant d'autres pour contribuer, tant soit peu à l'éducation et à la formation d'une élite responsable au Congo. Le renouvellement de cet accord visant à attribuer des bourses d'encadrement gratuit à un nombre important d'étudiants de la Faculté des sciences économiques n'est pas passé inaperçu du côté des bénéficiaires.

« *Nous sommes aujourd'hui honorés de bénéficier de vos bons offices à travers le partenariat que votre fondation vient de signer avec le Cadet pour notre encadrement. À cet effet, nous vous témoignons très sincèrement de notre amour dévoué et vous disons grand merci du fond du cœur pour votre altruisme et votre sollicitude légendaire. Aussi, nous prenons l'engagement de toujours travailler davantage afin que l'aide que vous venez de consentir produise davantage des bons fruits à travers nos résultats de fin d'année* », s'est engagé Nuptia Ngombé Abandza, au nom des bénéficiaires.

Ils ont, par ailleurs, promis de faire le relais dans leurs quartiers respectifs, des récentes interventions et sages conseils du donateur envers la jeunesse afin de lutter efficacement contre les exacerbations des antivaleurs qui ne cessent de gagner du terrain dans la société. « *Soyez rassuré que la jeunesse à laquelle vous portez à juste titre votre bienveillance attention, ne vous décevra point et vous accompagnera dans votre entreprise sal-*

vatrice », ont-ils poursuivi.

Le président de cette fondation a, de son côté, rappelé que, depuis sa création en 2007, cette organisation essaie d'apporter des solutions



Les bénéficiaires

idoines aux problèmes de chômage à travers des actions multiples. Ceci, en se focalisant sur la formation à un métier pour les jeunes et les jeunes filles mères. Le but étant de leur permettre d'acquiescer, non seulement un métier, mais aussi de l'exercer pour leur indépendance sociale. Dans le domaine éducatif, Privat Frédéric Ndeké, s'est félicité de l'initiative combien louable du promoteur du Cadet en faveur de la jeunesse estudiantine. « *Le financement du centre de formation le Cadet qui organise les travaux dirigés en maths, statistiques, en macro et microéconomiques en faveur des jeunes étudiants de la Faculté des sciences économiques de Talangai ainsi que d'autres actions menées par la fondation ne constituent en aucun cas l'expression d'une abondance de richesse, mais reflètent les sentiments de partage et de solidarité* », a-t-il indiqué.

Des voitures à quatre personnes La Fondation Privat-Frédéric-Ndeké œuvre également dans les domaines de l'emploi, à travers la réinsertion sociale et dans l'émergence de la culture congolaise. C'est ce qui justifie les dons de voitures (taxis) offerts à deux jeunes finalistes de son auto-école. Pour son opus « Coffre-fort », notamment la chanson Vieux Thomas, l'artiste musicien Trésor Mvoula, bien absent,

s'est vu offrir une voiture de marque Mercedes immatriculée à son nom. L'administrateur-maire de Talangai reconnaît en cette chanson, l'exhortation dans l'apprentissage d'un métier dans la vie.

La dernière voiture de marque RAV4 est, quant à elle, revenue à la Miss Mama kilo, édition 2014, Sylvie Kamgué Wafo. Il s'agit d'une promesse faite il y a près d'un an. « *Je suis très émue du geste du président de la Fondation Privat-Frédéric-Ndeké, je ne m'y attendais pas parce que les élections se sont déroulées il y a pratiquement un an, nous sommes presque à un mois des prochaines élections, il me donne la voiture. Je suis contente de ce geste. C'est un homme de parole, beaucoup de personnes pouvaient croire que la promesse n'allait plus se réaliser, mais il a tenu parole* », s'est réjoui la bénéficiaire.

Parfait Wilfried Douniama

L'ambassade du Japon au Congo offre des bâtiments scolaires à l'école Saint-Esprit de Mougali

Composé d'un bâtiment scolaire de trois salles de classes et de trois blocs de latrines à trois cabines ainsi que de plusieurs mobiliers, le projet de construction des infrastructures scolaires dont bénéficie le complexe Saint-Esprit, a été financé à hauteur de 50 millions de FCA

Cet appui matériel de l'ambassade du Japon s'inscrit dans le cadre du projet d'Aide non-remboursable aux petits projets locaux financés par le gouvernement japonais. Initié par Caritas Congo, l'ouvrage scolaire est constitué de trois salles de classes pour une superficie utile de 63 mètres carrés chacune. Chaque salle est dotée de quatre blocs de cloisons à raison de deux par façade qui serviront de conduits de lumière et d'air. Les élèves de l'école Saint-Esprit, ont aussi été dotés de trois blocs de latrines à trois cabines destinés aux apprenants de préscolaire, de primaire et de collège. À cela s'ajoute, un lot de mobilier composé de 113 tables bancs, 3 tables des maîtres et 3 chaises de bureau.

Pour l'ambassadeur du Japon au Congo, Shigeru Ushio, ce don vise à assurer l'éducation pour tous au Congo. « *Le gouvernement du Japon est heureux d'investir dans le domaine de l'éducation en République du Congo, car les enfants qui sont bénéficiaires aujourd'hui de cet ouvrage, seront les leaders de demain et contribueront au développement du pays. Notre investissement dans ce domaine constitue un espoir pour le peuple congolais* », a déclaré dans son mot de circonstance, l'ambassadeur Shigeru Ushio.

D'après les responsables académiques de l'école Saint-Esprit, ces édifices permettront d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves pris en charge par la commission épiscopale de l'éducation catholique. « *Cet ouvrage au label, don du peuple japonais, est baptisé Bâtiment Mgr Barthélemy Batantou* », a confié le coordinateur de l'école, Léonard Massamba qui a, par ailleurs, remercié le diplomate pour ce geste combien important pour son établissement. Et d'ajouter : « *investir pour l'école, c'est alimenter les cerveaux des générations futures de nutriments protéinés en vue de la croissance sociopolitique de son pays gage du développement durable.* »

Notons que cette cérémonie de réception de l'ouvrage, s'est déroulée en présence de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, président de la commission épiscopale de l'éducation catholique, de plusieurs autorités locales, académiques et religieuses ainsi que des élèves de l'établissement.

Fiacre Kombo

Brazzaville - Paris

Tous les jours

Offre soumise à conditions



A partir de
450 000 FCFA TTC*
Aller-retour



ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com

Tél: +242 06 509 0 509

Suivez nous sur  

Désormais, gérez vos réservations en ligne sur notre nouveau site www.flyecair.com

CEMAC

LES CHEFS D'ÉTAT ATTENDUS À LIBREVILLE LE 2 MARS PROCHAIN

Le 12^e sommet des Chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac) se tiendra le 2 mars prochain à Libreville. Cette rencontre qui était initialement prévue du 7 au 8 janvier dernier est convoquée par le président en exercice de la Cémac, Ali Bongo Ondimba. Cette réunion sera une occasion propice pour les chefs d'Etat d'échanger sur les grandes stratégies qui permettront de booster la mise en œuvre effective des sujets inscrits dans l'agenda des grands projets liés au développement de la sous-région : la libre circulation des personnes et des biens, le programme économique régional, la création de la compagnie aérienne Air Cémac, les conséquences de l'Accord de Partenariat Economique (APE) sur le processus d'intégration des membres de la sous-région, l'ajustement des conditions bancaires par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Selon le président en exercice de la Cémac, ces questions retardent le développement de la sous-région. En définitive, dans le contexte actuel où les pays membres de la communauté se trouvent dans une période difficile et marquée par de nombreux défis socio-politiques et économiques, cette rencontre apportera-t-elle des réponses attendues ?

Rock Ngassakys

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La menace djihadiste plane sur l'Italie et l'Afrique

Boko Haram, Shebab ou Etat islamique : les facettes du nouveau terrorisme font sentir leurs effets sur l'Afrique et l'Occident. L'AFRIQUE CENTRALE DANS L'ŒIL DU CYCLONE ?

Il y a encore quatre ans, l'Afrique Centrale dormait tranquille et suivait sur les écrans de télévision les sanglantes attaques menées par des groupes intégristes au Kenya ou en Somalie. Autant dire au loin ! Les images de l'avancée d'un nouveau mouvement en Irak, l'Etat islamique, brutal et impitoyable pour les chrétiens et les minorités, donnaient l'impression d'être circonscrites à des pays sans commune mesure avec l'exubérante Afrique Centrale, toute à ses propres préoccupations de lutte pour le quotidien. Pour l'Irak surtout, l'opinion était unanime à soutenir que ce pays payait l'interventionnisme américain, venu pour labourer le sol à coup de bombes, à la recherche de Saddam Hussein et/ou de ses hypothétiques armes de destruction massive. De l'histoire ancienne, en somme !

Pratiquement au cœur de l'Afrique Centrale qui ne s'était nullement préoccupée de terrorisme jusqu'ici, les éruptions de la nouvelle fièvre se font de moins en moins urticantes, de plus en plus purulentes. Si tous les leaders en Centrafrique se sont employés à ce jour à repousser l'idée que les violences qui ont éventré ce pays il y a deux ans sont de nature confessionnelle, la réalité impose de reconnaître qu'à quelques kilomètres au sud de Bangui, les Séléka ont représenté une nouveauté. Et leur contrepartie, les Anti-Balakas, leur ombre chinoise portée. Les uns et les autres venaient camper l'image d'une Centrafrique musulmane et d'une Centrafrique chrétienne jusque-là insoupçonnée !

La nébuleuse djihadiste semble aujourd'hui se concrétiser et ne plus laisser la place au doute. De la Corne de l'Afrique à l'Afrique Centrale ; de l'Afrique de l'Ouest aux bords de la Méditerranée, il s'agit de faire le constat et de se préparer

à la riposte même de la part des Etats de la CEEAC « qui ne sont pas encore touchés », a insisté le président Idriss Deby il y a une semaine à Yaoundé. A ses côtés, le président tchadien avait ses homologues Paul Biya, hôte camerounais d'un sommet exceptionnel, Denis Sassou Nguesso du Congo, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo (Guinée Equatoriale), Ali Bongo Ondimba (Gabon) et Catherine Samba Panza (Centrafrique). Preuve de la gravité de l'instant, la République démocratique du Congo, Sao Tome, le Burundi et l'Angola ont envoyé des délégations à Yaoundé, quoique ne faisant pas partie de la CEEAC (Communauté économique des Etats d'Afrique Centrale).

Tous ont pris la mesure du danger que représente à leurs flancs ou dans une bonne portion de leurs territoires, déjà, le groupe extrémiste Boko Haram. Né en 2009 au nord du Nigeria, le mouvement djihadiste qui prône un islam sans concession, affiche un bilan négativement impressionnant. 13.000 morts, 1,5 millions de déplacés (150.000 au Niger, 40.000 au Cameroun et 17.000 au Tchad). Au Nigeria où son nom est désormais synonyme de terreur, il occupe une partie ou la presque totalité des trois Etats fédérés du Nord du pays autour de la grande métropole de Maiduguri, son fief, dans l'Etat du Borno.

La zone qu'il contrôle est aujourd'hui aussi vaste que le Congo et la République centrafricaine jumelés. Un territoire appelé à croître puisque le mouvement veut restaurer sa « juridiction » sur les contours de l'ancien califat de Sokoto (19^e siècle) à l'extrême nord, frontalier du Niger (où le mouvement a déjà posé pied). « Il nous faut éradiquer Boko Haram », a martelé le président Biya lundi 16 février à la Conférence de l'Afrique centrale à Yaoundé.

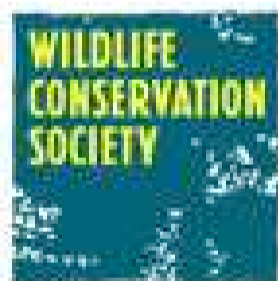
dé. Car de nébuleuse, le mouvement devient une réelle métastase pour reprendre une image médicale.

Plus de deux-cents jeunes lycéennes nigérianes enlevées depuis près d'un an pour les offrir en mariage à des guerriers ; des villages saccagés ; des villes tenues sous le feu et la férule des islamistes : Boko Haram a réussi le tour de force de donner l'impression que l'islam n'est que cela. D'autant que, dans le même temps où il attaque les postes de police, les casernes militaires et les stations de bus symboles, si l'on veut de l'autorité, le mouvement s'attaque aussi aux édifices musulmans et aux personnalités islamiques de premier plan. Le 28 novembre de l'an dernier, la grande mosquée de Kano, plus grande ville au nord du Nigeria et poumon spirituel du pays, a été soufflée par une attaque géante de Boko Haram : 120 morts, 270 blessés. Mais la cible visée, c'était le sultan, Mohammed Sanusi II, deuxième plus importante personnalité de l'Islam nigérian heureusement absent de la cérémonie (la grande prière du vendredi) ce jour-là.

Et l'Afrique Centrale ? « Il nous faut éradiquer Boko Haram » : la ferme volonté du président Biya a vite fait de quitter, au vu de la réalité, le champ des simples incantations. Dans sa dernière livraison, le journal Les Coulisses paraissant dans des conditions héroïques à Beni, en RD Congo (et imprimé en Ouganda), n'a aucun doute : la menace djihadiste est déjà une réalité dans le Nord-Kivu, « une réalité incontestable et un danger ». Les confrères soutiennent : « Le Ruwenzori puis Beni se sont islamisés entre 2003 et 2006. Butembo puis Goma ont suivi pour enfin voir le Nord-Kivu se « djihadiser », sous les coups de boutoir des ADF-Nalu, mouvement intégriste musulman basé en Ouganda.

(A suivre : « 2- Une nébuleuse »

Lucien Mpama



B.P. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone : 242 05 747 21 21
Email: wsccongobrazza@wcs.org

Wildlife Conservation Society
Programme Congo
(WCS-Congo)

International Programs
2300 Southern Blvd
Bronx, NY 10460
Tel : 718-220-1387

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Assistant des Ressources Humaines

Basé : à Brazzaville

Dans le cadre des activités de WCS programme Congo, nous cherchons un/une Assistant(e) des Ressources Humaines. Il/elle sera sous l'autorité et la supervision du Responsable des Ressources Humaines et travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel du projet. Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

- Assurer l'établissement des contrats des employés et des prestataires
- Préparer les lettres administratives nécessaires au fonctionnement du WCS Program
- Préparer les salaires et les déclarations de la CNSS et de l'IRPP
- Assurer la gestion des dossiers des contrats et leur classement
- Fournir des appuis aux projets des terrains
- Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville - 151 Avenue General De

Gaulle -Plateau ville)

Compétences requises :

- Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion des Ressources Humaines telles que : la recherche d'informations, le traitement des tâches à temps, le classement, la mise à disposition d'informations. Démontrer de bonnes capacités de communication écrite et orale
- Bonne connaissance des lois et codes de travail de la République du Congo
- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs)
- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques
- Travailler de manière dynamique et constructive
- Démontrer de bonnes capacités d'organisation

Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+4 en droit privé ou droit public
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine juridique ou de la gestion des Res-

sources Humaines

-Excellente maîtrise du français et bonne connaissance d'anglais

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr. Le Directeur Administratif et Financier - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue General de Gaulle -Plateau Ville - Brazzaville B.P.14537, ou à l'adresse e-mail : wsccongobrazza@wcs.org au plus tard le 16 Mars 2015. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Le candidat retenu à ce poste doit fournir les compléments de dossier ci-après : copie de ses diplômes, casier judiciaire bulletin N#3 et acte de naissance.

Fait à Brazzaville, le 23 Février 2015

WCS - Congo Program
151 Avenue General De Gaulle
Plateau ville - Brazzaville

BANGUI

Les autorités actualisent la politique des mesures de confiance

Ces mesures concernent le port et la circulation des armes en République centrafricaine désormais réglementés par une loi dite « Mesures de confiance ».

C'est un document signé depuis un an entre les autorités centrafricaines et les responsables des forces internationales. Il fixe les modalités et les cadres du port des armes par les policiers et les gendarmes à qui des missions sont confiées. Le texte des « mesures de confiance » est structuré en trois annexes.

La première annexe fait interdiction aux forces de l'ordre et de défense de circuler avec des armes. Dans cette première partie, le document rappelle que les ex-Séléka et les Faca (Forces armées centrafricaines) doivent respectivement être cantonnés et casernés. Cette partie précise que seules la police et la gendarmerie sont autorisées à porter des armes dans l'exercice des services que le document a définis. Il s'agit entre autres, de la protection des bâtiments officiels, de la sécurisation des domiciles des autorités de la transition et de l'escorte de ces dernières.

Les mesures de confiance notent également que « la protection des bâtiments officiels importants est assurée par les forces internationales et celle des bâtiments de moindre importance est assurée par des policiers et/ou des gendarmes centrafricains. »

Il est fixé les modalités pratiques de l'escorte des autorités de la transition au cas où la protection de celles-ci n'est pas assurée par les forces internationales. « Dès lors où les escortes sont assurées par les éléments des forces autres que la force Minusca, le format maximum des escortes sera comme suit : chef d'Etat de la transition : 30 gardes armés/6 VHL ; Premier ministre, escorte 10 gardes armés/4 VHL ; président du CNT (Conseil national de transition) 10 gardes armés/4 VHL , généraux 2 gardes armés/1 VHL , ministre 1 garde armé/VHL et membres du CNT 1 garde armé/VHL », précise le même document.

L'accès à l'aéroport Bangui M'Poko est aussi réglementé

La deuxième partie du texte des « mesures de confiance » fixe les conditions d'accès à l'aéroport international Bangui M'Poko. Il est interdit aux forces de l'ordre de pénétrer en armes dans le périmètre de sécurité. Seule la police aéroportuaire a le droit de détenir des armes de poing.

Les escortes des autorités sont réduites à l'entrée. La cheffe de l'Etat a droit à deux véhicules de sécurité, le Premier ministre, un véhicule lorsqu'ils veulent entrer. Il est précisé qu'une heure avant, le responsable de sécurité doit prévenir la Sangaris, en appelant sur sa ligne rouge dont le numéro a été donné dans le document.

La troisième partie du document présente les conditions d'accès à l'aéroport à remplir par les forces nationales autorisées à porter des armes. Il est donné mandat aux forces internationales de procéder au désarmement de tout individu porteur d'arme (militaire ou non) qui ne se plie pas aux modalités fixées dans les Mesures de confiance « toute entorse à ces règles se traduira par la confiscation des armes, soit surnuméraires, soit non conformes détenues au domicile de la personne contrôlée ou de la personne en infraction », relève le document.

Il faut dire que le texte des Mesures de confiance a été signé pour la première fois sous le règne de Michel Djotodia. C'était le 04 décembre 2013, un jour avant l'attaque de Bangui par les anti-Balaka. Ce document a été révisé le 19 janvier 2014, quatre jours après l'élection de Catherine Samba-Panza à la tête de la transition.

NÉCROLOGIE

La famille Dampête, annonce aux parents, amis et connaissances le décès de survenu le 18 février 2015, au CHU de Brazzaville (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville), des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient au n°69 de la rue Likouala à Poto-poto.

Le programme des obsèques se présente comme suite :

- 9 h00 : levée du corps à la morgue municipale du CHU de B/ville-

- 10h30 : recueillement au domicile

- 13h30 : inhumation au cimetière du privé Bouka

- 15h00 : fin de la cérémonie.



La synthèse des consultations à la base déjà disponible

Des recommandations et besoins exprimés par la population centrafricaine sont en cours de compilation, afin d'être présentés au prochain forum de Bangui. L'atelier de restitution des activités de ces consultations populaires à la base a commencé le lundi 23 février, dans la capitale.

Jusqu'à mardi, les préoccupations des 10 préfectures ont été présentées par les rapporteurs des différentes localités dont-ils ont sillonnées. La paix, la sécurité et la cohésion sociale, sont des points soulevés dans chaque présentation. Le 24 février dernier, plus de six préfectures de la RCA, ont présenté leurs préoccupations. Il s'agit des préfectures de la Nana-Mambéré, du Haut-Mbomou et de la Mambéré-Kadéï 2, de l'Ouham-Pendé, l'Ouham 1 et l'Ouham 2.

Le ministre de la Jeunesse et des sports Arnel Ningatoulou Sayo qui avait supervisé les consultations dans la préfecture de la Mambéré-Kadéï, a rapporté les préoccupations des habitants qui sont entre et autres, la paix, la restauration de la sécurité, le souhait du Désarmement démobilisation et réinsertion (DDR). La si-

tuation des enfants soldats fait aussi partie de ces recommandations.

« Plusieurs habitants sollicitent la dotation et le retour en service des Forces de défense et de sécurité précisément des FACAs. Le désarmement des groupes armés sur l'ensemble du territoire national, le renforcement du système éducatif, la réinsertion sociaux-économiques et la réintégration de la population », tels sont les recommandations faites dans la Mambéré Kadéï.

Selon le Chargé de mission en matière de la réconciliation dudit département, José Messongo, il y a la volonté des citoyens à abandonner les armes et vivre en paix. « Les Centrafricains ont beaucoup parlé, surtout sur leur vécu pendant la crise. La population avait émis des recomman-

dations. A travers cette restitution, nous avons compris que le Centrafricain est fatigué de cette crise, il a l'envie de vivre en paix, il veut aller de l'avant et veut redorer l'image de son pays à l'extérieur », a-t-il énuméré.

Même si les activités des consultations à la base prennent fin progressivement dans le pays, la date retenue pour le grand forum de Bangui n'est pas encore fixée. « Il y a beaucoup de choses à faire avant la tenue de ce forum. Car, le gouvernement veut que ce dialogue soit plus ou moins le dernier et, donc on doit tout faire pour que ce forum réussisse », a dit José Messongo.

Signalons que les consultations populaires à la base, ont débuté le 21 janvier dernier à l'intérieur du pays, ensuite dans les huit arrondissements de Bangui, Bimbo et Bégoua. Les Centrafricains vivant au Congo-Brazzaville, Congo-Kinshasa, Cameroun et Tchad ont aussi exprimé leurs besoins.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

REMERCIEMENTS

Très profondément émus et touchés par la très réconfortante implication sans limite du couple présidentiel.

Monsieur Mazandou Maurice et Familles, remercient infiniment et du fond du cœur, son excellence Monsieur le Président de la République, Monsieur Denis Sassou N'Guesso et son épouse, Madame Antoinette Sassou N'Guesso du soutien inestimable, multiforme et très attentionné qu'ils leur ont témoigné à la suite du décès le 03 Février 2015 en France, de leur petite sœur, grande sœur, tante et parente, la défunte veuve Anne Bitsindou, née Kouyoulama.

Monsieur Mazandou Maurice et Familles, très reconnaissants d'autre part des marques d'estime, d'amour et de confiance que le couple présidentiel avait toujours à l'égard de leur sœur, tante et parente, tiennent à leur exprimer ici et très respectueusement leur très profonde gratitude.

Mazandou Maurice et Familles



Profondément touchés des marques d'amour, de sympathie et de compassion qui leur ont été témoignées : Monsieur Mazandou Maurice et Familles remercient sincèrement le Sénat, notamment :

- Son excellence Monsieur le Président du Sénat ;
- Les Vénérables Membres du Bureau du Sénat ;
- Les Vénérables Présidents des Commissions du Sénat ;
- Les Vénérables Sénateurs et Sénatrices ;
- Et leur plus proches et précieux collaborateurs.

Et leur exprimant ici, l'expression de leur profonde gratitude, pour leur soutien multiforme et appréciable. Mazandou Maurice et Familles

Profondément touchés des marques d'amour, de sympathie et de compassion qui leur ont été témoignées : Monsieur Mazandou Maurice et Familles remercient sincèrement leurs excellences :

- Les Membres du Gouvernement, du Sénat, de l'Assemblée Nationale ;
- Messieurs les chefs des institutions internationales ;
- Leurs excellences Monsieur les membres de la Cour Constitutionnelle, de la Cour Suprême de justice, du Haut Commandement Militaire et des différents organes constitutionnel

Et leur exprimant ici, l'expression de leur profonde gratitude. Mazandou Maurice et Familles

Profondément touchés des marques d'amour, de sympathie et de compassion qui leur ont été témoignées : Monsieur Mazandou Maurice et Familles remercient sincèrement toutes les personnes qui ont partagé leur peine, notamment et entre autres :

- Les Membres des confessions Religieuses ;
- Les Associations, les Orchestres, les groupes folkloriques et sans oublier les agents de l'ordre et de sécurité.

Que toutes les personnes citées et celles qui ne l'ont pas été par inadvertance, trouvent ici l'expression de leur profonde gratitude.

Mazandou Maurice et Familles

MUSIQUE

L'album Conjugaison d'Oxy-Oxygène enfin disponible sur le marché

Attendu depuis quelques années, l'album Conjugaison est maintenant dans les bacs. Il est produit par la maison Letiok productions-l'expression avant tout que préside Leticia Okouna. Créée en fin 2010, cette société de droit congolais, qui a pour objectif de promouvoir la musique congolaise, vient de produire outre l'album Conjugaison de Sylvain Mbon, dit Oxy-Oxygène-général Sotonyoto, le single d'Asden intitulé 242. La présentation de ces deux opus a eu lieu la semaine dernière à Brazzaville.

Constitué de dix titres, à savoir Je, tu ; À genou ; Protecteur O ; L'ingénieur de référence ; Deuxième costume ; Tonga ya zagazaga ; Zukuru ; Kaké elanga ; Anniv mapasa ; Maboko minei, l'album Conjugaison dont la sortie a été signalée maintes fois mais jamais paru a suscité quelques réactions des chroniqueurs de musique, qui n'ont cessé d'interroger Leticia Okouna à propos.

En effet, si la sortie de l'album Conjugaison a connu un grand retard, ceci est à mettre sur un petit souci organisationnel que la maison de productions a connu, d'abord au sein de l'équipe elle-même, ensuite avec les personnes qui ont l'habitude de travailler avec elle, a reconnu la patronne de cette maison.

Aussi a-t-il été reproché à cette maison de procéder de moins en moins à la promotion de ses produits, surtout sur le plan scénique. Leticia Okouna l'avoue mais se justifie. « C'est vrai que nous faisons de moins en moins la production scénique, ce n'est pas parce que nous n'y apportons pas de l'intérêt, mais parce que la demande est tellement forte. Au moment où je vous parle,

d'être sur la scène internationale », s'est elle expliquée.

Pour Leticia Okouna, les artistes congolais ont des compositions qui suscitent à danser. D'où, elle a demandé aux chroniqueurs de musique et au public congolais

ment en train de tourner les clips des deux chansons rumbas pour lancer, d'ici-là, un CD et DVD en cristal. Notons que Letiok productions qui a beaucoup d'artistes à produire encore est à son septième album. En moyenne, Letiok productions essaie de produire deux albums par année ce qui n'est pas toujours facile.

Les artistes réagissent

À l'issue de la présentation officielle de leurs produits, les deux artistes ont réagi. Le premier à réagir est Oxy-Oxygène, qui s'est dit serein et calme parce qu'il a été un peu déboussolé du fait qu'il a reçu trop d'attaques de tout genre de la part de ses propres fanatiques et des détracteurs qui les mettaient chaque jour mal à l'aise. D'où, il demande à tous les mélomanes d'aller vite acheter le disque et l'écouter parce qu'ils vont se retrouver. C'est un album de grande facture pense-t-il. Oxy-Oxygène promet également de trainer sa bosse dans la promotion de son album. Si la maison de productions a sa part de responsabilité, il se dit lui aussi avoir sa part de responsabilité. « Je ne vais pas croiser les bras pour n'attendre que la maison de production. Je dois aussi de mon côté favoriser cette promotion. Je tâcherai de prendre contact avec des producteurs scéniques tant à l'étranger qu'à l'intérieur du pays pour la survie du groupe et de la promotion de l'album. Par ailleurs, dans cet album, j'ai fait montre de tout ce que je

sais faire dans la musique. Les gens vont se retrouver. Je vais bientôt organiser un concert pour présenter l'album, en dehors de ce que va faire la maison de productions. Tous les titres sont signés du général Sotonyoto, l'homme qui a fait neuf mois dans le ventre de sa mère, accouchement sans douleur. Je dis à tous que le talon est là, la persévérance y est aussi. Je ne vais jamais baisser les bras, je vais continuer de travailler d'arrache-pied, l'album est là, je n'ai plus rien à ajouter », s'est exprimé Oxygène.

Asden, pour sa part, a expliqué le sens du titre de son album. Il dit qu'il l'a intitulé 242 parce qu'il est fier de son pays qui est le Congo-Brazzaville et 242 est l'indicatif téléphonique du pays et même les étrangers quand ils regardent, ils savent que c'est un congolais de Brazzaville. « Mon but est de représenter mon pays sur la scène internationale. S'agissant de mon style, je mélange tous les styles, je n'ai pas un genre précis. Je vise plutôt à mettre tout le monde dans la joie. Je suis un artiste-rappeur chanteur. C'est vrai que la musique nigérienne prend un peu de l'envol, mais en tant qu'artiste congolais de Brazzaville, je fais de mon mieux de marquer le territoire pour que la musique congolaise reste sur la voie. Maintenant que l'album vient d'être présenté, il ne nous reste plus qu'à livrer des concerts », a-t-il dit.

Bruno Okokana



Leticia Okouna entre Oxy-Oxygène et Asden lors de la présentation de l'album

j'ai plus d'une trentaine des CD qui attendent que je puisse porter mon jugement pour les éditer. Mais je pars du principe que je ne peux pas être au four et au moulin en même temps. Je fais une première partie, celle de permettre aux artistes d'être en lumière, et aux producteurs scéniques de prendre le relais pour permettre à ma structure de souffler un peu et de charger les batteries pour continuer. On fait la production scénique sans compter qu'entre les deux, il y a une grande promotion à faire. À ce rythme-là, je n'arriverai pas à tenir les exigences que je me suis données : celles de permettre aux artistes congolais

de s'approprier ces deux albums. « Les produits sont les vôtres, c'est à vous de faire monter la mayonnaise, de faire en sorte que les efforts que nous fournissons tous les jours pour essayer de mettre de la lumière sur nos artistes locaux puissent apporter leurs fruits. Je me mets à vous chevaliers du micro et de la plume, pour que ces deux artistes en qui je mets pleinement confiance fassent encore parler d'eux », a-t-elle dit.

L'album d'Asden est disponible en version vidéo et CD, tout simplement parce qu'il a apporté à la maison de production les produits finis et la maison n'a eu qu'à les éditer. Par ailleurs, l'album d'Oxy-Oxygène est sorti avec un clip promotionnel, qui est le premier générique. Il est présente-

NÉCROLOGIE



Les familles Eyoka et Liboula, originaires du village de Bohoulou, ont la tristesse de faire part aux parents, amis et connaissances du décès de leur très cher et regretté Jean Philon Bokotola, survenu le samedi 14 février 2015 Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Kombo (Arrêt: Kirikou ou Bas Prix) non loin de Télé-Congo. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

PEINTURE

Une exposition itinérante des œuvres de Marcel Gotène

L'association pour la promotion de l'art contemporain africain (Acapa) organisera dans les prochains mois, une exposition itinérante tarifée des œuvres de Marcel Gotène, l'un des plus grands artistes peintres congolais décédé en 2013. Le Gate (Gotene Art Tour Europe) débutera dans la ville suédoise de Göten et fera le tour de douze autres villes européennes avant de se clôturer à Paris en France.



Les membres de l'Acapa et la fille de Marcel Gotène

Le Gate est le premier projet de l'Acapa qui est une association regroupant des artistes et non artistes afin de promouvoir et valoriser l'art contemporain africain qui manque jusque-là de visibilité. « Le choix sur l'artiste Marcel Gotène s'explique par le fait que dans l'association, nous sommes possesseurs de ses toiles et, en dépit du fait de sa mort, nous pouvons augmenter sa cote. Ce sera un bénéfice pour ceux qui possèdent ses tableaux et aussi une occasion de faire découvrir son œuvre à l'ensemble de l'humanité », a expliqué Fridolin Malanda, président de l'Acapa. Cette exposition dont le point

de départ est prévu dans la ville de Göten se poursuivra pendant douze mois dans douze autres villes européennes comme Londres, Copenhague, Berlin, Vienne, Rome, Madrid, Paris. Après cette étape sera organisé à Brazzaville un festival qui regroupera des sensibilités artistiques de l'Afrique notamment celles des écoles de peinture disséminées en Ouganda, à Dar es Salam, au Caire, en Côte d'Ivoire, au Ghana, et en République démocratique du Congo. « Ce festival sera organisé à partir des fonds recueillis pendant l'exposition précédente. Il nous réunira autour de nou-

velles créations et un jury déterminera les œuvres les plus intéressantes, et les artistes les ayant conçues feront partie de l'exposition itinérante de l'édition suivante »

Acapa est née en septembre 2014 à l'initiative des hommes et des femmes artistes de nationalités confondues qui ont senti la nécessité de s'exprimer sur la question de l'art africain. Elle veut faire jouer à l'art son rôle primordial de vecteur du développement, mais également celui de relais majeur entre les diverses civilisations africaines vues sur le plan diachronique.

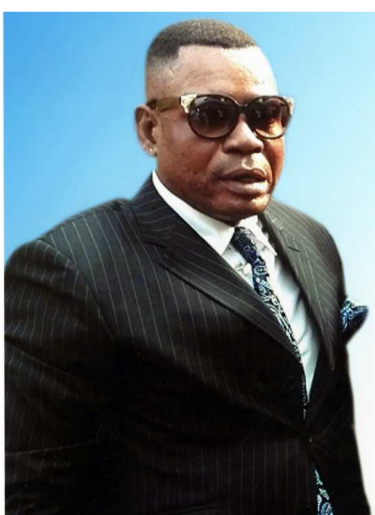
Hermione Désirée Ngoma

La famille Mampouya (Célestin Athanase, Blandine, Nicole, Landry elvis, Ghislain Yvon et Lin sydney) et Georgine Nouroubi informent les parents, amis et connaissances du décès de leur frère Lezin Rodrigue Mampouya survenu le 15 février au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 14, rue Owando à Ouenzé (école Saboukoulou 1).

La date des obsèques est fixée au samedi 28 février selon le programme ci-après :

- 9h00 : levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville
- 10h : recueillement au domicile familial
- 12h : départ pour le cimetière Bouka
- 16h : fin de la cérémonie.





REPRÉSENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO
Boite postale 1093 Tel.: 06 808.13.24./05 737.37.03
6, rue du 18 mars 1977
Quartier Mission Catholique Sacré Coeur Email: cobbr@unhcr.org
Centre – Ville Brazzaville

**AVIS DE VACANCE DE POSTE
EXTERNE 001/2015**

LA REPRÉSENTATION DU HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS EN RÉPUBLIQUE DU CONGO PROCÈDE AU RECRUTEMENT D'UN(E) :

Titre du Poste : Consultant National de Santé Publique

Lieu d'affectation : Brazzaville, Congo

Date d'entrée en Fonction : Immédiate

Durée d'affectation : Un an (01)

Date limite : 08 mars 2015

1. Description de tâches :

Sous la supervision directe du Coordinateur Régional de Santé et Nutrition basé Kinshasa et de l'Administratrice de Programme basée à Brazzaville, le ou la titulaire de ce poste sera chargé (e) des attributions suivantes :

- Organiser, coordonner et superviser toutes les activités de santé que le partenaire de l'UNHCR met en œuvre pour les réfugiés urbains de Brazzaville.
- Assurer un rôle de leadership au niveau de Brazzaville dans les activités de santé du HCR, mises en œuvre par les ONG partenaires médicaux sur terrain et dans la capitale.
- Assurer que les réfugiés urbains ont accès à un paquet minimum de services : santé de la mère, du nouveau né et de l'enfant, répondre à la violence basée sur le genre, prévenir et répondre aux ISTs /VIH, immunisation, la gestion des maladies courantes et la référence médicale et chirurgicale, ainsi que l'urgence nutritionnelle.
- Assurer que les services de santé sont organisés et délivrés selon les standards et politiques du Ministère de la Santé du pays hôte, de l'UNHCR et/ou des standards et politiques mondialement reconnus, pour guider la mise en place de ses services de santé primaires.
- Mettre en œuvre le Système d'Information Sanitaire (SIS) urbain de l'UNHCR.
- Évaluer les capacités humaines en place et assurer une formation continue sur le
- lieu de travail pour les professionnels de santé, sur les aspects de santé publique; nutrition et VIH.
- Superviser les structures de santé (centres de santé et hôpitaux) appuyées par ayant un accord avec l'UNHCR pour s'assurer de la qualité des soins prodigués aux réfugiés.
- Recevoir et traiter les dossiers des cas individuels (réfugiés avec un problème de santé confidentiels ou avec une vulnérabilité particulière).
- Représenter le HCR dans les réunions inter-agences (OMS, UNFPA, UNICEF etc...).
- Bien exploiter la coopération existante entre les agences sœurs des Nations Unies et le HCR pour développer voir obtenir pour les réfugiés des intrants particuliers et pertinents
- Appuyer les activités sur le terrain (Likouala) par la commande des médicaments génériques et autre appui en intrant vaccinal, nutritionnels et en santé de la reproduction.
- Faire les rapports mensuels, à mi-parcours et annuels.
- S'acquies de toutes autres tâches qui lui sont confiées.

2. QUALIFICATIONS REQUISES :

- Être de nationalité Congolaise (RC).
- Avoir un casier judiciaire vierge.
- Être titulaire d'un diplôme de Médecin, avec des qualifications en santé publique (soins primaires de base, santé de la mère et de l'enfant, réponse aux épidémies, nutrition).
- Expérience de maladies infectieuses, médecine tropicale, et VIH serait un avantage. ...
- Aptitude à écrire les rapports.
- La connaissance de la langue Française est obligatoire et la connaissance de l'anglais et des deux langues locales est un atout.
- Sensibilité culturelle requise aux respects des traditions, tenue et comportement, respect des autorités.

3. COMPETENCES SOUHAITEES :

- Disposer d'une expérience de travail de 3 ans et des mécanismes de coordination.
- Expérience de travail avec les organisations internationales, y compris les organisations non gouvernementales et les agences onusiennes, dans les domaines de santé publique, nutrition.
- L'expérience pratique de travail avec des réfugiés ou d'autres situations d'urgence ou de post-urgence.
- Expérience de travail dans les situations d'urgences complexes.
- Excellente capacité de communication.
- Solides compétences en informatique dans Word, Excel et PowerPoint et autres (Epi info, ENA SMART etc...).

4. DEPOT DE CANDIDATURE :

Les dossiers de candidature doivent comprendre : «)-

- Une lettre de candidature et un curriculum vitae portant une adresse électronique;
- Photocopies des diplômes ou attestations;
- Copies des certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle;
- Une notice personnelle des Nations Unies (P11) à jour, signée. Document disponible sur internet: <http://www.unhcr.fr/pages/4aae621d24b.html>

5. CONDITIONS :

Les personnes intéressées par cette annonce doivent envoyer leur demande sous pli fermé aux adresses suivantes :

- Représentation de l'UNHCR en République du Congo à Brazzaville : 6, rue du 18 mars 1977- Quartier Mission Catholique Sacré-Cœur, Centre-ville, B.P 1093 Brazzaville.

Ou

- Aux Bureaux de Terrain de l'UNHCR à Impfondo et Betou aux adresses suivantes :

- 336, avenue Denis SASSOUNGUSSO, Quartier MougoungLü
- Impfondo.
- Quartier CAMETRES-Betou.

Veillez porter la mention suivante sur l'enveloppe « AVIS DE VACANCE DE POSTE EXTERNE 001/2015 » Seules les personnes présélectionnées seront convoquées pour entretien et aucun dossier ne sera rendu aux candidats. Ne joignez donc que des photocopies. Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Les demandes de candidatures seront reçues tous les jours ouvrables entre 8h00mn et 17h30mn.

Fait à Brazzaville, le 23 février 2015

L'ADMINISTRATION DU HCR



SANTÉ PUBLIQUE

Démarrage bientôt de l'identification du personnel

L'opération d'identification biométrique des agents et fonctionnaires du secteur de la santé financée par DFID, à travers le projet Accès aux soins de santé primaires (ASSP), projet initié par Interchurch medical assistance et world health, cible trois provinces de la RDC : Kasai occidental, équateur, précisément le nord Ubangi, et le Maniema.

Le conseiller en gestion des ressources humaines du projet ASSP, le Dr Jean Robert Likofata Esanga, qui conduisait une délégation composée des représentants du DFID, Ima Health et du Secrétariat général à la santé est venu expliquer au ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, le bien-fondé de cette opération qui permettra de maîtriser les effectifs des agents et fonctionnaires relevant du ministère de la Santé dans les trois provinces ciblées. « Notre mission est celle de partager avec le ministre de la Santé publique les stratégies que nous pouvons mettre en œuvre pour pouvoir maîtriser les effectifs de personnel de santé dans les zones de santé appuyées par le projet accès aux soins de santé primaires », a déclaré le Dr Jean Robert qui n'a pas caché sa satisfaction de voir que le ministre de la Santé leur a rassuré de son appui pour que cette activité puisse commencer le plutôt possible.

Le démarrage de cette identification commencera d'abord dans la province du Kasai-Occidental, qui est, fait savoir le Dr Jean Robert, une province pilote. La durée de cette identification pour le Kasai Occidental est de quarante-cinq jours pour les quarante-quatre zones de santé. Et vingt équipes seront déployées. Ensuite, intervien-

dra la province de l'Équateur dans le nord Ubangi pour se clôturer à Maniema.

Le projet ASSP dispose de tous les moyens pour mener à bien cette opération. « Nous avons des moyens techniques, financiers et logistiques. Le projet est capable de donner dans un délai bien précis avec les critères ou les stratégies définies par le gouvernement des effectifs réels et assainir la base de données des ressources humaines dans les zones de santé et les divisions provinciales de santé dans lesquelles nous intervenons », a-t-il dit. Pour ce qui est des autres provinces, le Dr Jean Robert précise que c'est au ministre de la Santé publique de voir quelles sont les opportunités qui s'offrent avec les différents partenaires pour arriver à maîtriser les effectifs dans ces provinces et permettre, par conséquent, à ce que les gens qui sont identifiés dans les structures puissent réellement être payés et soient capables d'arriver à améliorer les soins de santé dans les structures où ils prestent. L'objectif de cette opération d'identification est de contribuer à la constitution d'une base de données fiable et sécurisée des agents et fonctionnaires de l'État du secteur de la santé. Pour ce faire, il sera procédé au contrôle de conformité des agents et fonctionnaires repris sur la liste déclarative par emboîtement du secteur de la santé, à l'identification des agents et fonctionnaires du secteur de la santé évoluant en province par la prise de photo faciale et la capture des empreintes digitales, à la formation des experts locaux sur la gestion de la base des données et enfin dégager les effectifs réels des agents sous statuts et aussi ceux de nouvelles unités

Aline Nzuzi

Le personnel du programme élargi de vaccination formé en master

L'évolution du secteur de la santé face aux impératifs de l'heure veut que ceux qui œuvrent dans ce domaine soient au pas. D'où le renforcement des capacités s'avère indispensable pour n'est pas être déphasé.

Durant son séjour au Bénin, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a pu rencontrer différents partenaires auprès desquels il a plaidé pour le renforcement des capacités de personnel œuvrant dans son secteur. Ce plaidoyer a porté des fruits car il y a eu des partenaires qui ont pu mobiliser une somme colossale évaluée à 149 600 euros pour former onze candidats congolais en master 2 international. Ces congolais du programme élargi de vaccination sont venus témoigner leur reconnaissance au ministre de la Santé publique qui a milité pour que la RDC à l'instar d'autres pays tels que le Cameroun, la RCA, la Côte ivoire, la Guinée et la Mauritanie puisse prendre part à cette formation.

Faisant partie de la délégation des Congolais qui ont participé à cette formation, le directeur adjoint du

programme élargi de vaccination, le Dr Guillaume Kaya, qui a fait la restitution de cette formation au ministre de la Santé publique, souligne qu'il s'agit d'une formation d'un an qui se déroulera en deux phases. La première, à laquelle nous avons pris part, souligne le Dr Kaya, s'est déroulée au Bénin.

Après cette première phase de trente jours, poursuit-il, il y a aura la deuxième phase qui se déroulera à distance. « Nous devons d'abord mettre en application ce que nous avons vu et les experts viendront nous évaluer pour voir s'il y a des améliorations et, ensuite, il est prévu des cours à distance. Chaque fois selon notre horaire, les experts vont commencer à nous suivre à partir de l'extérieur pour nous envoyer certaines questions auxquelles nous allons répondre et, à la fin, il y aura une soutenance et des diplômes seront remis à ceux qui auront satisfait », a-t-il expliqué. La première phase de la formation s'est tenue du 26 janvier au 22 février et la deuxième aura lieu du 8 mars jusqu'au mois de novembre, elle est prévue pour la soutenance.

A.Nz.

FESTIVAL TOSEKA 3

Présence confirmée de plusieurs humoristes de renom

Les organisateurs de ce grand festival d'humour de Kinshasa l'ont fait savoir au cours d'une conférence de presse tenue, le 24 février, à l'hôtel Memling.

La troisième édition du festival Toseka aura lieu du 25 au 30 août prochain. Cette édition est organisée en partenariat avec « Juste pour rire », le plus grand festival d'humour dans l'espace francophone. Ados Ndombasi, président de « Waato Bala bala » et initiateur du festival Toseka a révélé une partie de la programmation en indiquant que plusieurs humoristes de renommée internationale seront présents à Kinshasa. Il s'agit notamment de l'humoriste canadien Rachid Badouri, du Gabonais Omar Defunzu et de la Camerounaise Valérie Ndongo. La liste définitive des artistes sera rendue publique au mois de juin. En dehors des stars annoncées, quelques jeunes humoristes congolais seront également de la partie. Quelques uns de ces derniers ont bénéficié, en 2014, d'un atelier de formation animé par l'humoriste Kody Kim. En outre, à l'issue d'un concours qui sera organisé au mois de mars, les trois meilleurs jeunes talents congolais participeront aux festivals d'humour de Bruxelles et du Québec au mois d'avril prochain. « C'est la première phase du processus qui est de faire de Toseka une vraie plate-forme de développement artistique », a fait savoir Gilles Morin, directeur Europe de « Juste pour rire ». Pour ce dernier, « Toseka » est un projet culturel qui doit pouvoir servir à impulser une communauté artistique. Le ministre provincial de



Une vue des orateurs pendant la conférence de presse

la Culture, Ruffin Bayambudila, a pour sa part tenu à rappeler qu'il ne faut pas laisser de côté le renforcement de capacité de nos artistes. « Ils doivent se mettre au diapason et comme Toseka a un rayonnement international, c'est donc le lieu et l'occasion pour eux de voir ce qui se fait ailleurs et pourquoi pas de faire mieux. Nous savons que cette ville a du talent à revendre », a-t-il noté.

Un festival basé sur cinq piliers
Pour Ados Ndombasi, coordinateur général du festival, « Toseka » s'appuie sur cinq piliers. « Le premier pilier est culturel car il s'agit de faire de Toseka un grand événement culturel et pourquoi pas le plus grand festival d'humour d'Afrique ». Le deuxième, a-t-il expliqué, est touristique car Toseka est appelé à être un outil touristique afin de revaloriser le tourisme en RDC. « Le troisième pilier est économique car plus de cinq cents personnes sont engagées pour l'organisation du festival. Cela permet la création d'emplois pour les jeunes. L'aspect social constitue le quatrième

pilier du festival car nous ferons le tour des hôpitaux, des orphelins ou encore les homes de vieillards afin d'apporter le sourire à ces personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer jusqu'au lieu où se tiendra le festival ». Le dernier pilier, a indiqué le coordonnateur général du festival, est politique car Toseka est un événement international qui va accueillir au moins quatorze pays francophones. Dans le même registre, Gilles Morin a expliqué que l'impact économique d'une activité culturelle est important car elle est génératrice d'emplois et d'une stimulation artistique et créative. En outre, a-t-il déclaré, sur le plan touristique, les villes s'insèrent dans cette idée qu'une ville est aussi une marque et qu'elle doit donc se faire voir à l'extérieur. « Un festival comme Toseka est un vecteur d'image important pour la ville et le pays. Un de nos objectifs également, à travers les galas télévisés, est de donner une image internationale à la ville de Kinshasa ».

Dani Ndungidi

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Recrutement d'un interprète /traducteur anglais-français et vice-versa dans le cadre des futurs projets de la Jica en République du Congo.

L'Agence japonaise de coopération internationale, Jica en sigle, envisage de démarrer très prochainement des projets en République du Congo dans le cadre du prêt japonais lui accordé. Dans le cadre des préparatifs des futurs projets financés par la Jica République du Congo, plusieurs missions de la Jica séjourneront à Brazzaville et dans d'autres villes du pays. De ce fait, la Jica est à la recherche d'un consultant individuel interprète /traducteur anglais-français et vice-versa.

L'interprète /traducteur doit répondre au profil suivant :

- Avoir au minimum un diplôme d'études supérieures ou universitaire dans les domaines de la gestion des projets, de la communication, de l'interprétariat et la traduction ou une expérience pertinente dans l'interprétation et la traduction.
- Avoir une très bonne maîtrise des langues anglaise et française (parlé et écrite), être coopératif, capable de travailler sous pression et être disponible pour des déplacements en dehors de Brazzaville.
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique : word, excel, power point, etc.

Les personnes intéressées peuvent envoyer leurs candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) aux adresses suivantes : MwambaLeon.CD@jica.go.jp ; furuta.kuniyuki@jica.go.jp

La date limite de dépôt de candidature est fixée au jeudi 05 mars 2015 à 16 heures.

Fait à Kinshasa, le 24 février 2015

Eihiko Obata
Représentant résident
Jica-RDC

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

AS Dragons et FC Renaissance en finale des préliminaires à Kinshasa

La finale des préliminaires de la 51^e édition de la Coupe du Congo de football sur le site de Kinshasa va mettre aux prises, le 3 mars, au stade Tata-Raphaël, l'AS Dragons au FC Renaissance du Congo.

Les deux clubs ont composé leur ticket pour la finale le 23 février. En première demi-finale, l'AS Dragons est venu à bout de l'AC Rangers du président Lambert Osango par un précieux but à zéro, au terme d'une partie très disputée entre les deux clubs de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfkin). L'unique réalisation de la partie a été signée Jean-Paul Mindeke à la 76^e minute de jeu.

En deuxième explication, le FC Renaissance du Congo a fait d'une bouchée la jeune formation du SC Ujana de l'Entente urbaine de football de Kinshasa -Eufkin/Kilimani (division inférieure). Les protégés de l'évêque Pascal Mukuna l'ont emporté par quatre buts à un. Ujana n'a donc pas fait la résistance comme lors de leur précédente confrontation en quart de finale de ces préliminaires. Le FC Renaissance du Congo avait été tenu en échec par un but partout au terme du temps réglementaire avant de s'imposer aux tirs au but. Mais les deux équipes s'étaient qualifiées pour le demi-finale, SC Ujana étant récupéré comme meilleur perdant. Mais le 23 février au stade Tata-Raphaël, les poulains



FC Renaissance du Congo (photo Radio Okapi)

de l'entraîneur Daouda ont visiblement pris la rencontre bien plus au sérieux. La coqueluche du club et néo international espoir, Kalombo Diba, alias Milimo, a ouvert le score dès la 7^e minute de la partie. Mais le SC Ujana a égalisé à la 31^e minute par le jeune Likuta Luezi. Kalombo Diba est revenu à la charge à la 36^e minute avec le deuxième but. À la pause, le FC Renaissance menait déjà au tableau d'affichage. Les deux autres buts de team vert, blanc et orange ont été inscrits par Julio Ngana à la 66^e minute et par le vétéran Bokota Labama ancien du Daring Club Motema Pembe qui s'est retrouvé au FC Renaissance du Congo lors de la scission du DCMP, il y a quelques mois. À la fin de la partie, l'entraîneur Max Lando du SC Ujana a eu quelques mots sur l'arbitrage, tout en jetant des fleurs à sa jeune équipe qui a atteint la demi-fi-

nale des préliminaires de cette compétition nationale au niveau de Kinshasa. «*Nous avons une équipe jeune qui a fait toutes ses formations et qui est arrivée en demi-finale de cette compétition. C'est fantastique, car la moyenne d'âge de mes joueurs est de 18 ans... l'arbitrage est le socle du football. Tant que l'arbitrage dans notre pays sera à ce niveau, on subira les conséquences de cet arbitrage-là*», a-t-il déclaré. Auteur d'un doublé au cours de cette rencontre, Kalombo Diba dit Milimo du FC Renaissance a indiqué à la presse : «*Nous avons pris au sérieux l'adversaire, c'est pour cela que nous avons remporté le match par ce score (4-1). Nous allons dès à présent préparer le match contre Dragons pour arracher l'unique ticket de représenter la ville de Kinshasa, en phase finale*».

Martin Engimo

ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

Réduction des délais et coûts

Il s'agit d'un nouvel effort de simplification des procédures en matière des travaux de coupure et réparation de la chaussée pour le raccordement à l'énergie électrique, la connexion en eau et pour tout autre travail se rapportant à cette coupure.

La grande nouvelle marque un nouveau tournant dans le processus de simplification et contribue à baisser le délai et le coût du raccordement électrique en RDC. Au-delà, elle ouvre une nouvelle perspective dans le classement Doing Business 2016. En effet, dans le dernier classement (édition 2015), en rapport concrètement à cet indicateur, les experts de la Banque mondiale (BM) ont comptabilisé un délai de quatorze jours et un coût de 3 000 dollars américains pour l'obtention du permis d'excavation auprès de l'Office des voiries et de drainage (OVD).

Selon le site d'information du Comité de pilotage pour l'amélioration du climat des affaires et investissements (CPCAI), la direction générale de l'Office des voiries et drainage (OVD) a produit officiellement en date du 13 février le communiqué OVD/DG/002/2015 instituant un formulaire ad hoc de demande des travaux de coupure et de réparation de la chaussée. Le formulaire délivré par les services de l'OVD coûte 30 000 francs congolais (environ 32 dollars américains) non remboursable.

Dans la pratique, il est exigé au demandeur de remplir le formulaire qui dispose de plusieurs parties dont la première relative à son identité complète, à la localisation de la chaussée à couper et réparer ainsi qu'aux renseignements sur les types de travaux à entreprendre (passage du tuyau d'eau, passage d'un câble électrique, passage d'un câble téléphonique, passage d'une fibre optique, etc.). La deuxième partie touche certains points stratégiques, notamment la nature de la chaussée, le type d'artère et l'avis du service à donner au client favorable ou pas après les études techniques. Enfin, il y a toutes les informations utiles sur le coût du formulaire et les modalités de paiement de tous les frais, notamment ceux relatifs au devis officiel avant l'exécution des travaux par l'OVD.

Cette exécution des travaux intervient endéans trois jours pour les artères à trafic faible et moyen sous condition du paiement de tous les frais des travaux et l'exécution des travaux les week-ends ou les jours fériés pour ne pas réduire la circulation des usagers de la route les jours ouvrables, a expliqué le CPCAI. Il est indispensable également que le demandeur contacte l'OVD dans les trois jours qui suivent sa demande pour prendre connaissance des conditions de faisabilité ou non des travaux demandés.

Laurent Essolomwa

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

ALIMENTATION ET SANTE

Les alicaments et les nutraceutiques, des aliments médicaments ?

Le mot « alicament » est un néologisme formé par la fusion entre aliment et médicament.

Les alicaments sont donc des denrées alimentaires dont certains constituants possèdent des propriétés biologiques à même de freiner ou d'éviter le développement de certaines pathologies. Le mot « nutraceutique » quant à lui, est un néologisme désignant une denrée alimentaire élaborée en vue de lui conférer des propriétés biologiques autres que strictement nutritionnelles.

Les deux substances peuvent donc en quelque sorte être considérées comme « aliment-santé » et « aliment-médicament » car elles ambitionnent d'apporter un bénéfice sur le plan du maintien ou de la restauration d'un bien-être physiologique. La petite différence entre l'aliment et le nutraceutique tient du fait que le premier est « naturel » et le deuxième « artificiellement élaboré ». Par ailleurs, une denrée alimentaire ne peut en principe faire état de propriété sur la prévention ou le traitement d'un état pathologique, ce qui la distingue du produit pharmaceutique.

En tout état de cause, ces substances agissent parce que certains de leurs constituants sont des acides gras polyinsaturés parmi lesquels les Omega 3, 6 ou 9, des fibres alimentaires, des oligoéléments, des vitamines, enfin des substances possédant des propriétés biologiques susceptibles de freiner ou à même d'éviter certaines pathologies comme l'ostéoporose ou maladie des os, le cancer du côlon, les maladies cardiovasculaires...

Pour certains pays comme la France, il est interdit de commercialiser ce type de produits qui promettent un effet sur la santé qui est en fait « une allégation santé », préférant plutôt que l'on mentionne leur effet physiologique induit, ce qui est une « allégation fonctionnelle ». Par contre d'autres pays comme le Japon ou les Etats-Unis admettent que les alicaments et les nutraceutiques sont des produits ayant un effet sur la santé.

Sur ce point, on note un durcissement de la législation, eu égard au nombre grandissant d'industriels vantant leurs produits comme étant des alicaments. Aujourd'hui ces fabricants doivent fournir la preuve scientifique de l'effet bénéfique de leurs produits. Beaucoup de consommateurs, très sensibles à ces aliments santé, n'hésitent pas à payer le prix fort pour les acquérir.

Par Ange KOUNKOU, Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

LIGUE DÉPARTEMENTALE DE BOXE

Gilbert Kindzessé appelle les clubs à se conformer aux règles

L'appel a été lancé le 22 février après sa réélection à la tête de cette ligue lors d'une assemblée générale électorale organisée au Complexe sportif de Pointe-Noire et dont les travaux ont été patronnés par le directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, Joseph Ndinga Biangou, en présence du premier vice-président de la fédération congolaise de boxe, Thierry Mougali.

Gilbert Kindzessé a été réélu pour un mandat de deux ans. Il fait partie d'un bureau de 13 membres et une Commission d'évaluation de trois membres. Il a, dans son mot de circonstance félicité les représentants des clubs pour avoir renouvelé leur confiance à son égard et a promis parachever le travail amorcé lors de sa première mandature. Il a aussi appelé les clubs au respect des textes qui régissent la boxe. « Je remercie les représentants des différents clubs qui m'ont reconduit à la tête de la ligue. Je demande à tous les responsables des clubs de se conformer aux règles, parce que cette fois-ci, nous voulons mettre de l'ordre, c'est-à-dire, les clubs qui ne seront pas en règles ne participeront pas aux différents galas que nous allons organiser à Pointe-Noire, ni au championnat national. Il est donc temps pour ces clubs de se mettre en règle avant le début des activités », a-t-il ajouté.

Faisant le bilan de son premier mandat, il a indiqué que celui-ci est positif car, sa ligue a été sacrée meilleure au niveau national cette saison. Pour ce deuxième, Gilbert Kindzessé promet travailler avec ceux qui ont la volonté de l'accompagner dans l'exécution de son programme, notamment en perspective des Jeux africains de Brazzaville en 2015.

Le directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, Joseph Ndinga Biangou a félicité les boxeurs quant au climat qui a prévalu durant les travaux et, a exhorté les nouveaux élus à plus d'ardeur au travail. « Je suis rassuré que toutes les décisions prises au cours de ces assises seront bénéfiques pour l'avenir et surtout pour la bonne participation des athlètes aux Jeux africains de Brazzaville-2015 ».

Charlem Léa Legnoki

Des acteurs culturels souhaitent une revalorisation des langues maternelles

Ce souhait a été émis au cours de la rencontre, organisée le 21 février au centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard, par les directions départementales du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire et du Kouilou, pour célébrer la journée internationale de la langue maternelle.

Avec pour objet de promouvoir la diversité linguistique et culturelle ainsi que le multilinguisme, cette journée a eu comme thème cette année : « Education inclusive à travers et par la langue maternelle ». La langue maternelle, première langue qu'un enfant apprend est un déterminant identitaire, un élément de richesse culturelle des communautés. Elle est un outil de transmission des savoirs, de la connaissance de l'histoire des ancêtres, a souligné Alphonse Nkala, directeur départemental du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire.

Trois sous thèmes ont été développés au cours de la rencontre, à savoir : « L'impact de la langue sur l'épanouissement de la musique congolaise », par Djo Féli Balendé, président du chapitre national du réseau panafricain Artériel Network, « Langue maternelle : langue ethnique, langue véhiculaire ou langue officielle? », par l'écrivain et poète Georges Mavouba Sokate et le « Processus de mariage traditionnel Vili », par le vieux Armand Moutou, membre de la Société internationale des linguistes du Congo. Ce dernier a fait sa communication totalement en Vili, sa langue maternelle qu'il maîtrise parfaitement, suscitant l'admiration de l'auditoire qui n'a pas tari d'éloges.

Il ressort des exposés que de nos jours, les langues de chez nous sont de plus en plus mal parlées et négligées même par nos autorités censées donner le bon exemple. Dans la musique, un des instruments de promotion des langues, elles sont utilisées pour véhiculer des messages provocateurs et malsains portant atteintes aux mœurs. Dans ce cas, la musique Coupé-décalé a été fortement indexée par l'auditoire. « Ne faisons pas de nos langues et de la musique des armes de destruction, mais plutôt des outils de construc-



La photo de famille après la remise des prix -De gauche à droite Georges Mavouba Sokate, Armand Moutou et Djo Féli Balendé

tion de la conscience nationale », a exhorté Djo Féli Balendé.

Selon Georges Mavouba Sokate, la langue Maternelle (provenant de la sève généalogique) qui est aussi la langue ethnique perd peu à peu sa valeur, son énergie et sa substance pour se retrouver dans la langue véhiculaire (Lingala, kituba) qui finit par devenir une langue commerciale. Le français, langue officielle (qui était la 2^e ou 3^e langue) est devenue la langue maternelle de certains enfants issus en grande partie de l'élite du pays censés pourtant parler ses langues maternelles, langues de transmission de l'éducation de base, langues de repères qui constituent un atout dans l'instruction de l'enfant. « Quand on a une langue de repère, on va loin. Les parents doivent prendre cet aspect en compte », a conseillé Georges Mavouba Sokate qui a, par ailleurs, appelé à la préservation des langues locales : « Les langues bantous sont riches, elles peuvent être des langues scientifiques. »

Alphonse Nkala a indiqué que des études menées à travers le monde par divers organismes montrent qu'alphabétiser un enfant dans sa langue d'origine donne globalement d'excellents résultats, alors qu'imposer d'entrée de jeu la scolarisation en langue nationale ou dans une langue étrangère est une politique menant souvent à l'échec. « La protection et la promotion des langues maternelles sont essentielles à la citoyenneté mondiale, à la compréhension mutuelle authentique », a-t-il dit.

Au cours des échanges les participants ont souhaité une meilleure

considération, une revalorisation de nos langues, un encadrement et une sensibilisation des artistes sur l'importance des langues, ainsi que l'élaboration des textes réglementant le domaine de la musique. Rappelons que le Congo compte environ 54 langues réparties en trois ensembles linguistiques (kongo, téké et mbochi). La rencontre a aussi été marquée par les récits et chants exécutés en langue Dondo par le chanteur Gerbo et en langue Mbochi par la comédienne Germaine Ololo, la remise de l'attestation de reconnaissance à titre posthume à Joseph Tchiamas, chercheur et auteur de nombreux travaux sur la langue maternelle, notamment le Vili, décédé l'année dernière. Il s'est agi aussi de la remise du prix Joseph Tchiamas pour la promotion de la langue maternelle au linguiste Justin Kimpalou, pour son combat pour le respect de la diversité et la promotion des langues maternelles. L'activité a été organisée avec l'appui de la Jeune chambre internationale (JCI) Victory, l'association Tanga in Africa, la société MTN-Congo et les Brasseries du Congo. Proclamée en novembre 1999 par la conférence générale de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), cette journée est célébrée chaque 21 février de l'année en hommage aux étudiants tués par la police Dacca, actuelle capitale du Bangladesh, alors qu'ils manifestaient pour que leur langue maternelle, le Bengali, soit déclarée deuxième langue nationale du Pakistan de l'époque.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ENVIRONNEMENT

Le RDHD fait le point de la réunion de Brazzaville

Le Réseau développement humain durable (RDHD) a réuni ses membres le 22 février à Loandjili dans le 4^e arrondissement de Pointe-Noire. Assemblée générale au cours de laquelle les participants ont été édifiés sur les décisions de la réunion de Brazzaville concernant le CACO-REDD+.

Du 16 au 17 février, Brazzaville a abrité la première assemblée plénière ordinaire du cadre de concertation des organisations de la société civile et des populations autochtones sur la REDD+. Des assises sanctionnées par la rédaction de l'avant-projet de Charte et l'avant-projet de règlement intérieur du CACO-REDD+.

Sous la direction de Majep Obama, écologiste-chercheur, coordonnateur REDD+ Kouilou-Pointe-Noire, les membres des panels REDD+ Kouilou-Pointe-Noire, les femmes-leaders

REDD+ du RDHD Kouilou et Pointe-Noire et les membres des ONG du RDHD ont été édifiés sur les conclusions de ces assises, trois ans après la dernière réunion du 27 janvier 2012. Lors de la réunion de restitution de Pointe-Noire, les participants (venus de Pointe-Noire et du Kouilou) ont dénoncé la gestion peu orthodoxe des membres du comité de pilotage et de l'exclusion dont-ils sont souvent l'objet, sans oublier la léthargie dudit comité qui, trois ans durant n'a organisé aucune assemblée générale. Puis, ils ont apporté des amendements aux documents, notamment sur l'avant-projet de la charte et du règlement intérieur.

Aussi, le RDHD a-t-il suggéré que dorénavant tous les membres de CACO-REDD+ doivent, pour cause d'équité et de transparence assurer à titre rotatif les missions et autres activités de représentation.

En cette 2015, le comité de pilotage

aura seize membres hormis ceux des départements. Chaque département aura en effet, un délégué qui siègera au comité national de pilotage lors de la constitution des CACO-REDD+ départementaux.

Signalons que la composition du Comité de pilotage issu de la réunion du 27 janvier 2012 se présentait comme suit : Sociétés civiles 13 membres avec quatre représentants des départements (Sangha, Bouenza, Lékoumou et Kouilou). La représentativité des populations autochtones était de sept membres.

Le Processus REDD+ (réduction d'émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et la dégradation forestière et le rôle de la conservation, de la gestion forestière et de l'accroissement des stocks de carbone) a été mis en œuvre depuis 2008 en République du Congo, afin de garantir la gestion durable de ses forêts.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL :

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

CFA

Groupe B, 19^e journée

Randi Goteni était titularisé devant la défense lors de la victoire de la réserve de Troyes face à Sochaux (3-1).

Drancy s'incline à Aubervilliers (1-2). Rudy Mpassi était titulaire et a été remplacé à la 74e.

Dalnath Miatoudila était titulaire lors du match nul de Viry-Châtillon à Fleury-Mérogis (0-0).

Groupe D

Le Stade Bordelais de Ted Lavie bat Les Herbiers (1-0) et monte sur le podium.

Transféré par la Reggina, fin janvier, Yves Pambou a disputé ses pre-



Charlevy Mabila et Hardy Binguila ont disputé leur premier match officiel pour l'AJA avec l'équipe U19 du club (droits réservés)

mières minutes de jeu sous le maillot de Trelissac, large vainqueur de Vitré (3-0). Le milieu de terrain formé à Nantes est entré en jeu à la 60e.

CFA2

Groupe A, 17^e journée

Le Stade Brestois de Christopher Missilou est tenu en échec à Lannion (0-0).

L'En Avant Guingamp de Ladislav Douniama partage les points à domicile avec Saint-Brieuc (0-0), le leader du classement.

Groupe B

La réserve de Châteauroux du capitaine Juvrel Loumingou s'impose 2-1 chez son homologue du Poiré-sur-Vie. Et remonte ainsi à la 6^e place.

Elipold Boudzoumou était titulaire lors du match nul du Mans au Vertou (1-1). Remplacé à la 85^e.

Groupe G

Christian Madédé n'était pas dans le groupe de Marseille, tenu en échec par Aubagne (1-1).

Division d'honneur, 17^e journée, groupe Centre

Saint-Jean-de-Braye et Serge Makaya partagent les points avec Blois (1-1). Et reviennent à la 7^e place.

Division d'honneur, 16^e journée, groupe Languedoc-Roussillon

L'AFL Mende de Destin Onka et de Yann Kombo bat l'AS Lattes (2-0).

Et s'empare de la 4^e.

Division d'honneur, 14^e journée, groupe Picardie

Ailly-sur-Somme, le leader, est tenu en échec par Albert (1-1). Garcia Ikouma et Chirel Ngakosso sont restés muets, ce qui est plutôt rare cette saison.

Coupe de la Ligue du Nord-Pas-de-Calais, 16^e de finale

Bevic Moussiti Oko et Lesquin se qualifient sur le terrain de l'Union Halluin (1-0).

Championnat de France U19, groupe A 24^e journée

Hardy Binguila et Charlevy Mabila étaient titulaires lors du match nul concédé par Auxerre face à Metz. Le premier nommé a tiré son épingle du jeu par sa transmission de balle, tandis que le second a été actif à la récupération. Mabila s'est également distingué par un coup-franc repoussé sur la transversale. Sur le corner qui s'ensuivit, l'AJA a marqué son but.

Championnat de France U19, groupe D, 18^e journée

Christian Madédé était titulaire lors de la victoire des U19 de Marseille à Toulouse (2-1).

Youth League, 8^e de finale (match unique)

Anderlecht bat Barcelone 1-0. Remplaçant, Scott Bitsindou est entré à la 94e. Les jeunes Mauves éliminent ainsi le tenant du titre et affronteront le FC Porto en mars. Le match se déroulera à Anderlecht.

Belgique, 5^e journée des play-down, championnat U21

Francis N'Ganga était titulaire lors du match nul de Charleroi face à Ostende (1-1). Averti à la 55^e.

Roumanie, 18^e journée, 1^{re} division

Sans Fodé Doré, absent depuis la CAN, le CFR Cluj s'impose 1-0 sur le terrain du FC Ceahlau Piatra Neamt (1-0). Mais ce succès ne change rien aux déboires de Cluj, lanterne rouge après la ponction de 20 points infligée par la Fédération roumaine. Deuxième du championnat avant la trêve, Cluj est en proie à de graves problèmes financiers, ce qui explique l'absence de l'ancien Angevin.

Camille Delourme

ETOILE DU CONGO

Guy Ofounda sera-t-il le messie pour mettre de l'ordre chez les supporters ?

Pour la direction générale de l'Etoile du Congo, il n'y a qu'un seul président du comité national des supporters : le colonel Guy Ofounda.

Le nouveau président a été proposé et élu au cours de l'assemblée générale que l'autre camp de supporters reconnu par le comité directeur du club a organisée le 23 février à la Mairie de Ouenzé. Le nouveau président a expliqué Dominique Dinga, a la mission de proposer dans les tout prochains jours, les membres qui vont l'aider dans l'exécution de sa tâche avant de restructurer tous les bureaux des supporters à travers tout le pays. Il sera présenté aux joueurs sur le terrain de l'entraînement de l'équipe dans les brefs délais. « Je retrouve ma maison car je suis un vieux supporter de l'Étoile du Congo mais j'étais un peu en retrait. Vous m'avez donné plus d'envie. Je n'ai pas le bâton magique pour changer d'un seul coup l'Étoile du Congo. Nous allons travailler la main dans la main pour réussir le pari », a déclaré Guy Ofounda. La réponse que la direction du club a voulu donner à l'assemblée générale, tenue le sa-

medi par Ludovic Abbia, ressuscite



Guy Ofounda

la crise au sein des supporters qui prend l'allure d'un feuilleton à plusieurs rebondissements.

Qui est le vrai président national du comité des supporters de l'Étoile du Congo ?

Le 19 février Ludovic Abbia avait foulé au pied la note prise par le club le destituant à la tête du comité des supporters. Pour lui, le président du club n'a pas le droit

de sanctionner le président d'un organe consultatif comme celui des supporters. Il a organisé une assemblée générale élective le 21 février au cours de laquelle, les supporters qui lui sont fidèles lui ont renouvelé toute leur confiance. Ses collaborateurs ont été aussi élus. Le 23 février, Tanguy Atipo annonçait aux supporters venus l'écouter, la fin du mandat du bureau des supporters dont il assumait l'intérim après la suspension de Ludovic Abbia. Il a apporté des éléments de réponses quant aux propos tenus par Ludovic Abbia. Pour lui, le comité national des supporters est l'interface entre le bureau général du club et les supporters. « Si le bureau des supporters était autonome pourquoi avions-nous l'habitude de demander toujours l'autorisation avant de tenir nos réunions avant la suspension de Ludovic Abbia », a expliqué Tanguy Atipo. Il a ajouté que le comité national des supporters n'est pas l'organe consultatif que seuls le bureau des sages et l'amical des anciens présidents et joueurs en font partie. Une affaire à suivre.

James Golden Eloué

ITALIE/FOOTBALL

Les Hollandais ont dévasté Rome

Des affrontements au centre de Rome ; la place d'Espagne saccagée : les fans de l'équipe de football hollandaise de Feyenoord ne sont pas passés inaperçus jeudi.

Dans la presse italienne vendredi, un seul mot revenait à l'envie : barbares ! Car c'est bien à une situation inédite de razzia que les Romains ont assisté jeudi après-midi avant le match As Rome-Feyenoord comptant pour les seizièmes de finale de l'Europa League. En plein centre de Rome, quelque 500 Hollandais venus soutenir leur équipe se sont d'abord livrés à des scènes de saoulerie puis ont décidé d'attaquer la police à coups de bouteilles de bière et de projectiles divers.

Mais cela n'était encore rien. Place d'Espagne, passage obligé des touristes dans la ville, les supporters hollandais ont attaqué tout ce qui pouvait tenir debout. Et notamment La Barcaccia, une fontaine en forme de barque qui se trouve sur cette place et qui vient à peine d'être rendue à l'admiration des

touristes après des travaux de restauration qui ont coûté, précise la mairie, 250.000 (près de 164 millions de F cfa). Fracassée, elle a été remplie d'urine.

Son spectacle en fin d'après-midi était insoutenable : cannettes et bouteilles de bière, détritrus divers, on aurait dit une antiquité ramenée du fond d'une rivière et recouverte d'une vase antédiluvienne, l'odeur repoussante en moins ! Vendredi matin, la ville pansait ses plaies à coups de polémiques. Qui est responsable ? Qui va payer ? Pourquoi la mairie n'a-t-elle pas prévu de tels épisodes qui ne sont pas les premiers dans la ville, même s'ils dépassent de loin tous ceux que Rome a enregistrés à ce jour dans l'histoire des compétitions internationales (ou même nationales) de football !

La mairie a rejeté la faute ultime sur le préfet qui, lui, a accusé un manque de moyens et donc le ministère de l'Intérieur qui, à son tour, a dénoncé une culture de dévastation inouïe. Ignazio Marino, le maire, n'a pu que faire l'amer constat et promettre de sévir :

« Rome dévastée et blessée. En contact avec le préfet, la police et l'ambassade des Pays-Bas. Ça ne s'arrêtera pas là ». L'ambassade des Pays-Bas a de son côté fait part de sa consternation. « Les autorités italiennes peuvent compter sur la totale coopération et l'engagement des Pays-Bas pour faire en sorte que les coupables soient punis ». L'incroyable est que le match, lui, s'est déroulé le plus raisonnablement du monde au Stade olympique de Rome, l'Olimpico. Et qu'il s'est soldé par un score qui aurait pu arranger tout le monde : 1 à 1 (dont un Ivoirien Gervinho pour le but de Rome). Un spectacle de toute beauté qui n'a été terni par aucune autre incivilité jusqu'au retour des exaltés vers leurs bus, gares et aéroports. Très en colère, le Premier ministre Matteo Renzi a annoncé que 23 supporters ont tout de même été arrêtés ; ils seront entendus par la justice.

Lucien Mpama

FOOTBALL

La Fécofoot veut se moderniser

Les membres du bureau exécutif de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) ont jusqu'au 3 mars pour analyser les documents et affiner les propositions à faire sur les éventuels changements à opérer. Les textes fonctionnels et organiques de la Fécofoot ne seront plus les mêmes d'ici-là. Règlement intérieur et financier, règlement de l'assemblée générale, code disciplinaire seront réexaminés en vue d'une modification jugée plus adaptée, à en croire le chargé des médias de la structure, Emmanuelle Kaba. Le bureau exécutif a décidé qu'il y ait désormais de manière séparée, le code d'éthique et le code disciplinaire. Ce qui permettra à la commission juridique et de recours de mieux apprécier les dossiers qui se-

ront à leur table en cas de différends entre les parties. D'ailleurs au niveau de ces deux commissions, des propositions de nominations seront faites. Également en perspective, la mise en place des statuts types des ligues départementales de football dont le vent de restructuration ne saurait tarder à souffler. La proposition de définir les textes devant régir ces ligues semble alors être la bienvenue. En réalité, avant que ces textes ne soient définitivement adoptés en assemblée générale, les membres du bureau exécutif de la Fécofoot vont se réunir le 3 mars pour les derniers réglages. Ils ont encore quelques jours pour voir et revoir les textes.

Rominique Nerplat Makaya